82e ANNÉE n° ~~1982~~ 1893 — Parait le Samedi — Samedi 25 septembre

Archives Départementales des Alpes de Haute Provence

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance - Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

ADMINISTRATION-RÉDACTION
95, rue Saunerie tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant : Gérard SEGOND

TARIF DES ANNONCES H.T.
(la ligne) :
Annonces Légales... 11,80 F
Petites annonces.... 10,00 F
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO : 2,00 F
ABONNEMENT UN AN : 100,00 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F

SAINT-AUBAN
MAISON DE LA PRESSE
Place Péchiney - tél. (92) 64.17.20
OUVERTURE D'UN VIDEO-CLUB
Location de cassettes Vidéo - Vente de cassettes vierges et boitiers vides
Actuellement en location, les meilleurs titres du Vidéo-Club National 20 F les 48 heures

Photo J. HUGUET

LOGINTER
S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Sisteron le Thor belle villa récente plain pied F4 + garage + mezzanine + atelier 400.000 F.

Sisteron quart. sud appart. T3 au 3e étage parfait état balcon expos sud 250.000 F

Sisteron la Baume T3/4 100 m² C.C. garage grenier aménageable vue 250.000 F

Sisteron centre immeuble gros œuvre restauré petit local commercial au r-d-c., T2 avec balcon à terminer au 1er étage ; T3 en niveaux avec 2 belles terrasses au 2e étage ; 2 grandes caves, expo sud, vue. A saisir urgent en totalité pour 320.000 F

2 km sud Sisteron dans petit village remise pierres à restaurer sur 2 niveaux 33 m² chacun 55 000 F.

Sisteron le Thor au r-d-c. T4 70 m² environ parfait état, balcon, espace vert, parking 275.000 F

Thèze centre village dans immeuble bon état appart. deux pièces salle d'eau propreté à faire vue 90.000 F

Forcalquier T2 1er étage 155.000 F

St. Etienne Les Orgues coquet pavillon jumelé T3 sur 235 m² terrain clos 250 000 F.

Volonne maison village habit. immédiat. 75 m² gd séjour coin cuisine 1 chambre alcôve, salle d'eau grenier aménag. cave 200.000 F

Le Poët maison ancienne bon état 5 pièces plus bâtiment indépendant sur 670 m² jardin clos dominant vallée vue imprenable 320.000 F

8 km Manosque belle maison pierres restaurée grand séjour, cheminée, kitchenette équipée, salle de bain, 2 chambres, solarium, jardin clos, vue superbe 390.000 F.

Prox. St Etienne les orgues maison de village habitable immédiat séjour, cuisine, 3 chambres, grande dépendance, grenier aménageable, terrasse,toiture neuve prix exceptionnel 215.000 F.

Vallée du Jabron à 2 pas Sisteron dans imm. six copropriétaires cœur parc splendide appart. 3 pièces salle d'eau cheminée bon état 165.000 F

Sisteron rue piétonne appart. 1er étage imm. ancien 1 pièce séjour avec alcôve salle d'eau débarras propreté à faire 80.000 F

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

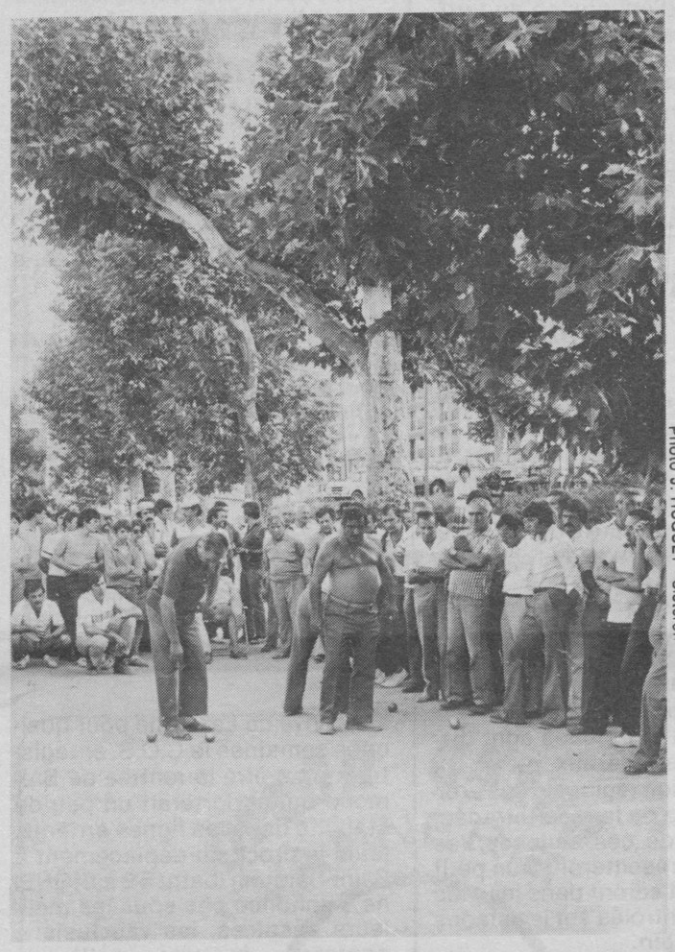

Photo J. HUGUET - Sisteron

JOURNEES BOULISTES 82 de SISTERON

●●●●●

Carbonel - Talon et Ligiero en tête !

Cette nouvelle édition sisteronaise a couronné sa réussite avec quelques 1 118 joueurs dans les six concours.

Ces journées boulistes 82, organisées par la «Boule Sisteronaise» et son Président Jean-Louis RAVAUTE ont bénéficié d'un temps clément malgré une légère averse précédant la finale.

Les triplettes Carbonel (Cannes) et Pelloux (Digne) s'affrontaient dans le Café de la Gare devant le public venu en nombre pour encourager leur équipe respective.

C'est à 21 h 45 que M. André ROMAN, Maire de SISTERON, après avoir félicité les deux équipes, envoyait le bouchon de la finale.

Les triplettes en présence étaient celle de Cannes et celle de Digne. Malgré tous les efforts et les encouragements de leur Président Pierre Aubert, les dignois durent s'incliner devant l'équipe de Carbonel qui fut à la hauteur de sa réputation.

Ainsi l'équipe cannoise a inscrit les trois noms de son équipe au palmarès des Journées Boulistes 82 de Sisteron : Carbonel, Talon et Ligiero gagnants par 13 à 7. La remise des prix eût lieu dans la bonne humeur et rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Photo J. HUGUET - Sisteron

A SISTERON
MEPHISTO chaussures de MARCHE
GINO CHAUSSURES
Avenue Paul-Arène « Le Cabridens »
L'ELEGANCE DE VOS PIEDS
SALAMANDER FRANCE - J.B. MARTIN - CREATION BARE
HOMMES FEMMES SPORTIFS

RENTRÉE SYMPA
avec Mummy Shop
LIBRAIRIE - PAPETERIE - PRESSE
Centre Commercial BRAVO - Château-Arnoux
Des articles en promotion
Cahiers 100 p : 2 F 30
50 Copies doubles écolier : 4 F 80
50 Feuillets mobiles écolier : 3 F
50 Feuillets mobiles 21 × 29,7 : 4 F 70
Et pour 350 F *d'achats pouvant être cumulés pendant le mois de la rentrée... une poignée de main?...non !* Un superbe cadeau *et peut-être de nombreux autres...*

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

AVIS DE PRESSE
COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

Le ramassage des vieux papiers, journaux, cartons, revues organisé par le Foyer du 3e Age sera effectué avec le concours des Services Techniques de la Mairie :

LE 7 OCTOBRE 1982

Les personnes ayant des quantités importantes sont priées d'aviser : Madame MARTIN, Tel. 61.07.59 ou Madame JULIEN Tel. 61.14.00 avant le **30 SEPTEMBRE,** afin qu'elles soient débarassées sur place dans la mesure du possible. Des points de rencontre seront indiqués ultérieurement.

Salariés Agriculteurs Professions Libérales Artisans - Commerçants
EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1982
PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DE VOS SOINS MÉDICAUX & CHIRURGICAUX
Suppression du délai d'attente de 6 mois
MUTUALITÉ DES TRAVAILLEURS
Complémentaire Maladie Hospitalisation à 100 %
Place de la République B.P. N° 2 SISTERON ☎ 61.14.94

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

Les Ets LATIL Père et fils
Avenue de la Durance (près des abattoirs) 04200 SISTERON
tél. 61.03.23 et 61.09.22
Vous réservent le meilleur accueil pour l'achat de vos aliments
ENGRAIS, PLANTS, GRAINS, OUTILLAGE DE JARDIN
ouvert tous les jours du lundi au samedi

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

ETS LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

Les Ets MAGNAN S.A.R.L.
LA MAUBUISSONNE
04200 SISTERON Tél. 61.15.41
vous informent de l'ouverture d'un magasin de vente
GROS - DETAIL
de produits phytosanitaires, engrais, aliments du bétail
A votre disposition, un rayon jardin

Espoir pour les locataires de la Cité des Sources

Après plusieurs années de vie dans des pavillons présentant de nombreuses malfaçons les rendant parfois difficilement habitables, les locataires se prennent à espérer un habitat plus convenable.

En effet, la S.A. D'H.L.M. «LE LOGIS FAMILIAL», organisme gestionnaire des 20 logements que comporte la Cité des Sources, vient d'obtenir une ordonnance du T.G.I. de DIGNE l'autorisant à entreprendre les travaux de remise en état.

Pour permettre un démarrage rapide de ces travaux, la Société bénéficierait d'un financement particulier dont les intérêts seraient pris en charge par le Conseil Régional PROVENCE COTE D'AZUR, celui-ci ayant fait l'objet d'une garantie de fonctionnement accordée par la Ville de SISTERON. Leur importance est considérable puisqu'ils sont évalués à plus de 1 100 000 Francs. Ils devraient commencer avant la mauvaise saison.

De plus, la Société «LE LOGIS FAMILIAL» envisage un programme complémentaire dans le but d'améliorer les espaces communs : escaliers, plantations, etc ...

Elle s'est également engagée vis à vis des élus locaux à revoir très rapidement ses méthodes de gestion, en assurant en particulier une présence beaucoup plus importante sur le terrain.

On regrette cependant vivement à SISTERON l'extrême lenteur mise pour parvenir à ce qui n'est encore qu'un début de solution dont on attend la traduction sur le terrain ...

COMMUNIQUE DU FOYER-CLUB DU 3e AGE

En vue de préparer la prochaine rentrée, le Président du Foyer-club du 3e âge prie instamment les animatrices et animateurs du club de venir assister à la réunion, organisée à leur intention qui se tiendra au foyer des Capucins le **jeudi 23 septembre 1982** à 14 h 30.

Sont également invitées, toutes les personnes qui, sensibilisées aux problèmes du 3e Age, seraient désireuses d'apporter leur concours à la bonne marche du club ; le meilleur accueil leur sera réservé.

CHERS ADHERENTS CHERS AMIS

Comme chaque année, il nous est agréable de vous recevoir au Foyer des Capucins et de vous offrir, pour l'ouverture de la saison 82/83, un après-midi de détente, avec chants musique et goûters.

Mesdames les animatrices, Messieurs les animateurs et moi-même serons très heureux de vous accueillir le **dimanche 3 octobre** prochain à 14 h.

Votre dévoué président
Daniel SPAGNOU

UN SPECTACLE DE CHOIX

Les majorettes du 3e Age de MARTIGUES présenteront la revue **«La Marine en Bordée»** le 28 septembre 1982, à 15 h au palais des congrès à Digne.

Un car est organisé, s'inscrire au foyer du 3e Age.

SOCIETE de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de SISTERON

L'Association serait heureuse de recruter, dans les meilleurs délais, parmi les personnes intéressées par la Gymnastique Volontaire, des animateurs ou animatrices dont la formation serait prise en charge par l'Association. Tous renseignements seront communiqués aux postulants au moment des cours ou en s'adressant à Mme JAUBERT, tél. 61.11.65.

★★★★★

La Société de gymnastique volontaire de Sisteron reprendra ses activités **le Lundi 27 septembre 1982.**

Pour vous maintenir en forme et vous détendre, nous vous invitons à venir nombreux à nos cours de gymnastique qui se dérouleront le lundi de 10 h à 11 h, de 14 h 30 à 15 h 30, le jeudi de 10 h à 11 h, le vendredi de 10 h à 11 h, salle des Combes - le mercredi de 19 h à 20 h au gymnase du lycée.

La cotisation annuelle a été portée à 120.00 Frs. Il est recommandé de se munir d'un certificat médical.

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

L'Office vous informe que la reprise de certaines de ses activités aura lieu à partir du 20 septembre conformément au planing ci-dessous :

- **initiation provençale :** reprise lundi 27 septembre.
- **scrabble :** tous les jeudis à 20 h 45.
- **labo photo :** pour tous renseignements s'adresser à Monsieur Edouard HEYRIES (le Gand à Sisteron) au 61.19.30.
- **dessin animé :** atelier ouvert aux adolescents et aux adultes. Reprise vendredi 15 octobre de 17 h 15 à 19 h 15.
- **randonnée pédestre :** prochaine mise en place d'un programme. Pour tous renseignements, s'adresser à Monsieur Marc DONNET (La Baume).

Suivant le nombre de participants, d'autres activités notamment échec et tarot pourront reprendre.

IMPORTANT

La participation à ces différentes activités nécessite la prise d'une carte d'adhérence au tarif suivant : enfants (jusqu'à 16 ans) 50 F, adultes 100 F et famille (à partir de 2 personnes) 150 F.

Dans l'immédiat le retrait de ces cartes aura lieu au secrétariat de l'office municipal de la culture (montée de la citadelle) les lundi et jeudi de 17 à 19 h.

District des Alpes
priorité à l'arbitrage

Les organismes «04» et «05» du football se mobilisent déjà en ce début de saison sportive, pour la mise en place d'actions nécessaires à la santé du football alpin.

Dans la perspective du futur district alpin, le 1er stage de formation d'arbitres débutera dès le 25 septembre.

Les deux délégations rappellent que ces stages se déroulent sur 6 semaines à raison de 2 heures le samedi, à partir de 14 h 30.

Ces cours théoriques sont dispensés par des fédéraux, membres de la Commission régionale des arbitres de la Ligue de la Méditerranée.

A l'issue de ces séances, les candidats se présenteront à un petit examen écrit et seront dans les plus brefs délais contrôlés sur les stades du territoire alpin.

Tous les hommes et femmes désireux de participer à cette première formation dans la cité de Giono sont priés d'adresser le plus rapidement possible une lettre à M. Le Secrétaire Général de la D.D. 04, 1, rue René-Laennec 04600 SAINT-AUBAN, pour communiquer leur candidature.

La «D.D.F. 04» s'adresse à vous : *«Nous savons amis sportifs qu'avant-hier rien n'était entrepris pour vous, nous avons, hier en délégation, augmenté nos effectifs d'arbitre, il nous faudra demain vous offrir cet «homme en noir» que vous souhaitez tous accueillir en ami ...»*

COMMUNIQUE

Déclarations de récolte de vin 1982 : Les personnes intéressées peuvent retirer les imprimés de déclarations de récolte au secrétariat de la mairie.

La date limite du dépôt en mairie desdites déclarations est fixée au **20 novembre 1982.**

SKI-CLUB SISTERON
Séjour de neige à la FOUX D'ALLOS

Date : Du dimanche 13 février 1983 au samedi 19 février 1983.

Prix du séjour : (remontées mécaniques comprises) 1 500 F.

Inscriptions : avant le 30 septembre 1982 en remplissant un formulaire du ski-club. S'adresser aux magasins de sport : «André Sport, Le Challenge Sport et Sport 2000».

-Un acompte sera demandé ultérieurement.

Le Président

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Nous informons nos membres, ainsi que toutes les personnes intéressées, que l'Assemblée Générale annuelle du T.C.S. se déroulera le **VENDREDI 1.10.82 à 20 h 30,** dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Le Bureau T.C.S.

Activités Culturelles

★★★

Dans le cadre de l'Office Municipal de la Culture, une réunion d'information aura lieu le **LUNDI 27 OCTOBRE à 14 h** à Tivoli en vue de la reprise des «Ateliers Adultes» manuels et artistiques.

C.O.S.... ECHOS
Un début de Championnat difficile

Déception dimanche dernier à la Chaumiane où le C.O.S. recevait Bollène pour l'ouverture du Championnat, les visiteurs l'emportant sur un score net et sans appel.

Les locaux n'avaient pas affaire à une super-équipe, tant s'en faut, mais le XV sisteronais, trop tôt privé de son meneur de jeu, Labarthe, diminué encore par les blessures de Féraud et Thunin, avec une ligne de trois quart manquant de métier, ne pouvant que résister honorablement... sans marquer le moindre essai. Même des pénalités faciles furent ratées, l'absence d'un spécialiste à ce poste se faisant cruellement sentir.

Privé de Labarthe pour quelques semaines le C.O.S. enregistrera peut être la rentrée de Brémond qui apporterait un peu de stabilité dans les lignes arrières. Mais le prochain déplacement à Saint-Saturnin (battu 5-9 à DIGNE) ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, les vauclusiens aspirant à une brillante réhabilitation.

Une satisfaction toutefois avec le bon comportement de la réserve qui s'était imposée 15-4.

Ce début de championnat sera encore difficile cette saison mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure pour le XV fanion très perfectible.

Dimanche 26 déplacement des deux équipes à Saint-Saturnin. Départ à 8 h 30.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

CABINET FABRY

1, rue de l'Eglise
04190 LES MEES
Tél. (92) 34.08.79

••••

Fonds de commerce à partir de 50.000 Frs.

Murs de fonds de commerce à partir de 200.000 Frs.

Terrains constructibles à partir de 25 Frs le m².

Belles propriétés agricoles à partir de 700.000 Frs.

Belles villas confortables avec terrain à partir de 350.000 Frs.

Appartements sur Peyruis à partir de 170.000 Frs.

Remises transformables en maison d'habitation 50.000 Frs.

Bar licence IV 100.000 Frs.

Maisons de village confortable à partir de 170.000 Frs.

Aubignosc terrains constructibles à 60 Frs le m².

Centre Hospitalier de SISTERON Remerciements

Les pensionnaires de l'Hospice et la Direction du Centre Hospitalier de SISTERON remercient vivement les familles SENEQUIER et JOUNEL pour les dons qu'elles ont fait aux pensionnaires de l'Hospice à l'occasion du mariage de leurs enfants et adressent aux jeunes époux leurs meilleurs voeux de bonheur.

EGLISE EVANGELIQUE

8 Avenue Jean Jaurès
04200 SISTERON

+ + +

CULTE : Dimanche à 10 h
EVANGELISATION : lundi à 15 h
EDIFICATION : jeudi à 19 h 30.
ECOLE BIBLIQUE ENFANTS : mercredi à 10 h
SPECIALE MISSION avec le Pasteur TOURASSE D'AUXERRE : mercredi, jeudi et vendredi à 19 h.

BLOC-NOTES

dimanche 26 septembre

Médecin de garde :
Monsieur MORENO
20, pl. Tivoli tél.61.29.30
SISTERON

Infirmier de garde :
Monsieur ROUSSEAU
Les Arcades tél. 61.24.33
ou 61.29.37 SISTERON

Pharmacie de garde :
Monsieur CASTINEL
Pl. de l'horloge tél. 61.03.77
SISTERON

Lundi 27 septembre

Pharmacie de garde :
Monsieur CASTINEL
Pl. de l'horloge tél. 61.03.77
SISTERON

Votre Médecin fermera son cabinet le 30 septembre et le 1er octobre 1982. Cette grève est suivie par l'ensemble des professions de santé. Elle n'est pas dirigée contre les assurés sociaux, aussi en cas d'urgence vous trouverez un Médecin de garde.

Jeudi 30 septembre

Médecin de garde :
Docteur ANDRE
6, Place du Dr Robert tél. 61.12.90 et 61.18.22
SISTERON

Pharmacie de garde :
Monsieur REY
7, rue Provence tél. 61.00.25
SISTERON

Infirmier de garde :
M. ROUSSEAU
Les Arcades tél. 61.24.33 et 61.29.37
SISTERON

Vendredi 1er octobre

Médecin de garde :
Docteur MONDIELLI
Avenue Gand tél. 61.21.16
SISTERON

Pharmacie de garde :
Monsieur GASTINEL
10, Place de l'Horloge tél. 61.03.77
SISTERON

Infirmier de garde :
Monsieur KREITZ
119, rue Provence tél. 61.14.74 et 61.14.42
SISTERON

Pompiers :
tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Gendarmerie :
tél. 61.00.33

Mairie :
tél. 61.00.37

Police-secours :
tél. 17

Ambulances TRABUC :
11, rue de l'horloge
tél. 61.02.03

Ambulances S.O.S. :
J. VOLPE tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON tél. 61.00.52
toutes urgences : médicales, chirurgicales, obstréticales

Boulangeries :
ouvertes lundi 27 septembre
ANTELME les plantiers
GRIOSEL rue Saunerie
MARTINI rue de Provence
OSSWALD rue Mercerie

Boucherie :
ouverte lundi 27 septembre
AUDIBERT Briançon gérant
46, rue droite tél. 61.00.44

Crèmerie :
ouverte lundi 27 septembre
AZAM 75, rue droite

Marché hebdomadaire :
Samedi 2 octobre de 7 à 13 h

CAISSE D'EPARGNE de LA MOTTE du CAIRE

A compter du 1er octobre 1982 les bureaux de la Succursale de LA MOTTE DU CAIRE sont transférés Maison du Couvent. La succursale sera désormais ouverte trois jours par semaine le mardi, jeudi et samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 h à 17 heures.

Madame le Docteur Françoise BOINET vous informe de son installation en association avec Monsieur le Docteur LABUSSIERE au 15, avenue Paul Arène à SISTERON (tél. 61.13.80)

AVIS DE PRESSE

Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale informe ses usagers de la modification suivante apportée aux horaires d'ouverture du **mardi : ouverture au public de 16 à 18 h et non plus de 15 à 17 h.**

Rappel des heures d'ouverture hebdomadaire :

Mardi de 16 h à 18 h ; mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 16 h à 19 h et samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h (salle de lecture uniquement).

«Per parlar lo provençau»

★ ★ ★

Les cours de provençal, sous la direction de Mme MAGNAN, auront lieu tous les lundi à 20 h 30 à dater du 27 septembre, Office de la Culture, Montée du Cimetière.

Notre Provence ne doit pas perdre sa langue, venez nombreux l'apprendre en vous amusant dans une ambiance sympathique et gaie.

Pour tous niveaux, pour tous les âges.

Le provençal de nos grands parents peut revivre avec un peu de bonne volonté.

Et «Ou ten la lengua, ten la clau»

Office Municipal de la Culture

Randonnée Pédestre

••••••

Prochaine sortie : Les lacs de Pétarel (2000m) en Valgaudemar.

Pour tous. 3 h de montée. Facile.

Départ devant la mairie à 7 h.

Des sorties auront lieu tout le trimestre.

Réunion de toute personne intéressée par la randonnée : **Mercredi 29 septembre** (Local du Tivoli - Montée du Cimetière) : compléter le programme, questions diverses.

BACCHUS et le volant

»»»»»«««««

La palme de la sobriété revient aux chauffeurs de camion.

D'après une analyse statistique portant sur les accidents corporels de la circulation, sur 100 tests d'alcoolémie effectués auprès de cette catégorie de conducteurs, 2,6 seulement, en effet, s'avèrent positifs.

Les motards et les utilisateurs de camionnette font preuve de moins de sagesse : 3,5 % pour les premiers et 4,8 % pour les seconds.

Quand aux cyclomotoristes et aux automobilistes, ils ont malheureusement tendance à honorer Bacchus au mépris de la plus élémentaire prudence : respectivement 7,8 % et 11,2 % de tests positifs.

PETITES ANNONCES

5000 à 6000 lecteurs chaque semaine

••••••

Achète vieille commode ou vieille armoire écrire à M. DEROY 2 Bd la tourette 4300 Forcalquier paiement immédiat.

VDS 2 roues neige cloutées Firestone 155 SR 14 R 16 2000 Km. Tél. 61.21.82.

VENDS cuisinière Deville à mazout et cuve à mazout 1100 litres. Tél. 68.31.51 midi ou soir.

Dame sérieuse cherche travail ménager s'adresser au journal.

Cause double emploi VENDS R6-78 excellent état 13500F Accessoires Radio etc... tél. 64.06.76.

VDS FUEGO GTL 7 CV AN 81 5 vitesse + Attel. prix à débat. sous argus avec poss. crédit 80 %. Tél. 64.06.45.

VDS DODGE DIESEL Moteur Perkings neuf. Tél. 61.16.60 H.R.

VDS R5 GTL AN 80 Prix argus + options. s'adresser M. JULIEN Chaussure à SISTERON.

A Louer Centre Sisteron studio meublé. Ref. exigées Tel. 31.03.57.

Part. VENDS Au Thor villa F4 garage, sur terr. clos 700 m² const. 1er choix entièrement neuf s'adresser au journal.

Tuiles canal anciennes à vendre tél. (92) 61.13.86.

CHERCHE jeune fille ou jeune dame pour cueillette pommes et raisins début octobre tél. 61.22.48 à Caret.

VENDS R5 TS modèle 76 83.000 km bon état tél. 61.04.64 après 20 h.

Part. VENDS Peugeot 104 S modèle 81 36600 km jamais acc. entièrement révisée px à débattre tél. 61.00.26.

VENDS carrelage ancien terre cuite 60 m² environ dalle 28/28 tél. 64.21.45.

DIGNE - Imprimerie cherche apprenti. Tél. 31.21.25 ou 64.34.96.

La Pharmacie GASTINEL
sera fermée du :
samedi 2 octobre à 12 h 30
au
lundi 11 octobre inclu.

Résidence Retraite
«L'OLIVERAIE»
04350 MALIJAI
Tél. (92) 34.02.04
Maison de Retraite privée mixte
Chambre de grand confort
avec salle d'eau complète
Téléphone direct avec le réseau
Loggia particulière
Reçoit valides - semi-valides
Court ou long-séjour

COURS DE DANSE

Les cours de danse classique et moderne reprendront à la salle des combes le mercredi 6 octobre à 13 h 45.

SURDITE
CAMAU
DIGNE SISTERON
SAINT-AUBAN
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades tél. 61.15.60
04200 SISTERON

AVIS DE PRESSE

Ecole Municipale de Foot-Ball

Les enfants nés en 1973-1974-1975-1976 peuvent se faire inscrire tous les **MERCREDIS à compter du 22 septembre 82.**

Se munir de : une fiche individuelle d'état civil, un certificat médical, 2 photos, une autorisation parentale et 20 Frs d'inscriptions.

Tous les enseignants ne sont pas barbus et tous les barbus ne sont pas de gauche

«««««»»»»»

Banalité, simple vérité qui fleure le bon sens ? C'est sans doute vrai mais qui aurait raisonnablement affirmé le contraire il y a encore quelques années tant la gauche faisait grand cas d'asseoir son pouvoir idéologique et culturel sur ces pilliers de «travailleurs intellectuels» ?

La nouveauté, c'est que ces derniers, plus sensibles que d'autres à de nouvelles démarches politiques se sont tellement investis dans cette gauche, qu'ils montrent d'autant plus leur profonde déception : NON, la gauche n'a pas le privilège de la générosité, de la réflexion et de la modernité.

On ne saurait trop se féliciter en ce sens de la création au R.P.R. **d'une section professionnelle de l'enseignement,** à l'initiative de nombreux instituteurs, professeurs et universitaires du secteur public ou privé.

Il est temps de réagir, il est temps de faire savoir qu'une majorité de maitres et de professeurs sont attachés aux valeurs que le rassemblement défend et illustre chaque jour,

Il est temps que tous les enseignants se rencontrent et unissent leurs efforts dans une section professionnelle de l'enseignement.

C'est à cette mission que nous les invitons aujourd'hui.

M. HYSOULET, Délégué Cantonal R.P.R.
Membre Comité Directeur Fédération des A.H.P.

STUDIO PHOTO
HUGUET José
Ombres et lumières de Haute-Provence
Posters de la région
Vos photos amateur en 48h
Un artisan à votre service
53, rue Saunerie - Tél.: (92) 61.09.98 - 04200 SISTERON

DECOR 04200
VANNERIE
Peintures Papiers Peints
18, rue Droite
SISTERON
Teleph. 61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE
BONNET René

Grande réunion publique de
RAYMOND BARRE
Ancien Premier Ministre
Le lundi 27 septembre à 21 H
Halle des Sports de la Blache à GAP

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

CONCOURS DU PLUS GROS POISSON

******

Photo J. HUGUET - Sisteron

Ce vendredi 17 septembre à 19 heures, a eu lieu, au magasin «PECHACOU», 198 rue droite, tenu par le très connu G. BADET, la remise des prix des plus gros poissons. Ce concours, patronné par RICARD et G. BADET, a vu les résultats suivants :

TRUITES : 1er Michel MESQUIDA avec une truite de 3,810 Kg; 2e TURCAN Philippe, truite de 1,700 Kg.

CARPES : 1er GUEVARA, carpe de 8 kg, suivi de très près pour le second prix par M. VALLOTON, carpe de 7,900 Kg.

BROCHETS : C'est le jeune mais très doué CERIA Alain avec respectivement deux brochets de 2,500 et 2,2OO Kg.

Il est à noter que ce concours, décidé seulement en août, n'a pas vu toutes les grosses prises du secteur passer sur la balance et G. BADET soulignait à ce sujet les difficultés à se faire patronner avec lots à l'appui, par les maisons de pêche. Un moulinet MITCHELL 350, offert par G. BADET, était gagné par tirage au sort par le chanceux Alain CERIA.

Une vingtaie de personnes prenaient ensuite l'apéritif offert par la société RICARD et G. BADET, remerciant les personnes de leur présence soulignait à M. Jean RULLAN, le si dévoué président de la gaule SISTERONAISE que c'est en partie grâce à leurs efforts si nous trouvons encore de beaux poissons.

Une réunion fort sympathique, où l'on parla pêche, mais les exploits des chasseurs furent aussi évoqués et c'est dans une chaleureuse ambiance que s'est terminée cette remise des prix vers 20 h 30.

Remise de Distinction aux sisteronais méritants

*****

Photo C. Morere

Dernièrement à l'occasion d'une manifestation de sympathie et de reconnaissance qui s'est déroulée à Manosque en présence du Délégué Général du Comité de Provence des Oeuvres Sociales représentant Monsieur Alain POHER, Président du Sénat, du Président Départemental du Comité et de Monsieur CABANNE, Maire de Manosque ainsi que de nombreuses personnalités une remise de distinctions a récompensé quatre sisteronais particulièrement méritants et dont le rôle social dans notre cité est reconnu de tous.

La médaille d'Argent des Oeuvres Sociales a été attribuée à Monsieur CODOUL Jean-Pierre, Médaillé Militaire, Trésorier du Comité des Anciens d'Algérie, à Monsieur FERRI François, sapeur-pompier depuis de nombreuses années et porte-drapeau des Anciens d'Algérie, à Monsieur Paul MAGNAN, Vice-Président du Comité Local des Anciens Combattants d'Algérie.

La Médaille de Vermeil a été attribuée à Monsieur Daniel SPAGNOU, Directeur de la Caisse d'Epargne de Sisteron, Président du Club du 3° âge de Sisteron.

LA CAVERNE D'ALI BABA

13, rue Saunerie - 04200 SISTERON - tél. (92)61.02.47

Vêtements et Articles Orientaux

(pour l'Adulte et l'Enfant)

Nous avons reçu notre collection
Prêt-à-porter Automne-Hiver
pour vous et vos enfants.
Venez vite nous voir ...

ENTRE LIBRE

CLAMENSANE

La Vie de la Commune

ETAT CIVIL

Naissance : Nous apprenons la naissance de François, deuxième enfant au foyer de M. BRUNET Christian, professeur de Collège et de Mme Née CAPARROS Lucie, petit-fils de M et Mme BRUNET Camille. Félicitations aux parents et meilleurs voeux au bébé.

Cabine téléphonique : Au mois d'août dernier, une cabine téléphonique a été installée près de la mairie. Elle a donné entière satisfaction à la population et surtout aux nombreux estivants que nous avons eu cet été.

Rentrée scolaire : Elle s'est effectuée dans de très bonnes conditions : classe repeinte et bureaux vernis. Effectif : Dix élèves. Une nouvelle institutrice, Melle COUTON Françoise, à qui nous souhaitons la bienvenue remplace Mme AUBERT nommée à THEZE. Aux élèves et à leur maitresse nous disons : Bonne année scolaire !

Souscription pour la réfection de la toiture de notre église : La toiture de notre église a été entièrement refaite au mois de juillet dernier. De nombreux donateurs, dont la liste est affichée à la mairie ont déjà versé leur obole. Les personnes qui désireraient souscrire pourront le faire en adressant leur mandat de versement ou leur chèque à la perception de 04250 La Motte du Caire, avec la mention : Pour la réfection de la toiture de l'église de Clamensane.

Robert JEDOR

Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41

Tous Travaux de

- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

CINE-CLUB

Foyer d'Animation du Jabron

Mercredi 29 septembre :
Il était une fois dans l'Ouest
(En cinémascope grand écran)

Les responsables du Foyer d'Animation du Jabron ayant pris conscience de la désafection des spectateurs pour le ciné-club, tel qu'il fonctionnait les années précédentes ont décidé de trouver une nouvelle formule afin de pouvoir atteindre leur but premier : se donner les occasions de réunir le maximum d'habitants de la vallée.

En collaboration avec l'association Cinéma 04 et en s'intégrant au circuit de cette association, le Foyer d'Animation du Jabron est heureux de pouvoir proposer aux habitants de la vallée des films récents (qui appartiennent encore au circuit commercial) à un prix d'entrée très bas (8 F adultes et 5 F enfants).

Dans un premier temps, les films seront projetés à VALBELLE au Restaurant DAUMAS, le mercredi tous les 15 jours, par la suite, si le besoin s'en fait sentir, il sera possible de projeter le même film le jeudi dans un autre village de la vallée.

Peipin

BLOC-NOTES

Pompiers tél. 64.00.02

Gendarmerie tél. 64.00.02

Mairie tél. 64.14.17

Société des eaux de Marseille tél. 75.01.56 (centre responsable de Forcalquier).

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Pour tous vos travaux... ...petits et gros

Installation de chauffage électrique

consulté...

JEAN-PAUL ESPINASSE

Saint-Pierre le Bas 04200 SISTERON ☎ 61.20.82

Eh ! N'oubliez pas : Faites faire un devis, c'est gratuit

CINE-CLUBS DU CARREFOUR

Foyer rural de jeunes et d'EP LA PALUD :
1er octobre :«Babby DOLL»

Foyer rural de jeunes et d'EP LES PASSE COLS SELONNET :
28 septembre :«Hombre»

Ciné-Club cantonal La Source - ST ETIENNE LES ORGUES :
1er octobre : «La planète des singes»

Maison des jeunes de CASTELLANE :
28 septembre : «Etat de siège»

Animation VALENSOLAISE :
28 septembre : «Nous ne vieillirons pas ensemble»

Ciné-Club FSE ENM DIGNE :
30 septembre : «Une nuit à Casablanca»

Ciné-Club FSE CHATEAU-ARNOUX :
28 septembre : «Un sac de billes»

Ciné-Club Les Carmes AIGLUN :
28 septembre : «Les assassins du dimanche»

ASSOCIATION «CULTURE, ARTS & LOISIRS»

L'Association A.C.A.L.P. organise du 25 septembre au 31 octobre 1982 une exposition de peinture à l'huile sur toile (paysages de Mme BAZIN Nicole, à CHATEAUNEUF-VAL-ST-DONAT) - Salle des Expositions : 31, Grand Rue à PEIPIN (Ouverte tous les jours, sauf le MERCREDI).

PIZZERIA DU GRAND CAFE

Pizzas au feu de bois

16, rue Saunerie à Sisteron

Réservation au 61.12.04
à partir du 1.10.82

OUVERTURE : les Mercredi, Jeudi, Vendredi
et Samedi de 19 h 30 à 1 h du matin

BOURSES DEPARTEMENTALES (Année 1982/1983)

Les formulaires de demande de subvention départementale pour études peuvent être retirés dès à présent, en Mairie. Les dossiers remplis et complets sont à adresser (avant le 15 novembre) à M. Le Conseiller Général du Canton de VOLONNE (Mairie de CHATEAU-ARNOUX 04160).

IMPRIMERIE NOUVELLE
Rue de la Coste — 04200 SISTERON — Directeur Gérant : René GOGLIO

© VILLE DE SISTERON

GREVE des MEDECINS et de l'ENSEMBLE des PROFESSION de SANTE les 30 septembre et 1er octobre 1982, les urgences seront assurées le Jeudi 30 septembre par le Docteur BUISSON tél. 64.16.31 à CHATEAU-ARNOUX et le Vendredi 1er octobre par le Docteur LEMPIDAKIS tél. 64.11.52 à SAINT-AUBAN

Carrefour Durance-Bléone

Château-Arnoux Saint-Auban

BLOC-NOTES

dimanche 26 et lundi 27 septembre 1982

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
Le Belvédère bloc B tél. 64.02.15
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur SARLAT
Route nationale tél. 64.00.28
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pompiers tél. 18

Gendarmerie tél. 17
64.00.02

Mairie tél. 64.06.01
permanence de 10 à 12 h

ETAT CIVIL

Naissance :

• Amandine MARTIN, née le 7 septembre 1982 à AIX-en-PROVENCE (Mairie annexe de PUYRICARD)

Mariage :

• BERGEROT Alain et BOURDON Fernande-Claude, le 18 septembre 1982 à CHATEAU-ARNOUX.

Décès :

• MADALET Joseph, le 7 septembre 1982 à SISTERON.

Chez les randonneurs de la M.J.C.

Il est 7 heures, dimanche dernier, lorsque Roger, l'animateur rassemble ses troupes devant la M.J.C. à Saint-Auban. Au menu de la journée : l'ascension du Mont Ventoux.

On prend tout de suite la direction de La FRACHE, point de départ de la sortie, et c'est par un magnifique sentier en corniche que le petit groupe chemine, contournant le Ventoux par le Nord. Il fait beau, mais le temps est brumeux si bien que la visibilité n'est pas très étendue alors que par temps clair, on pourrait voir le Vercors et le Massif du Pelvoux. Après 3 heures de marche, le petit groupe atteint le point de jonction des G.R.4 et G.R.9. Abandonnant ce dernier et après un solide casse-croûte, c'est en suivant les méandres du G.R.4 que l'on attaque la montée proprement dite. Au bout d'une heure et demie, tout le monde se retrouve à l'observatoire. Altitude 1912 mètres. La surprise a été grande en gravissant les pentes du géant de Provence, de croiser les randonneurs martégaux en compagnie desquels deux sorties avaient été effectuées à l'automne dernier. Après un court repas, il faut songer à redescendre par le chemin de crête en empruntant le G.R.4. Il est presque 19 heures lorsque les 12 randonneurs qui participaient à cette balade retrouvent les lieux quittés le matin, fatigués mais contents.

Demain, au programme : LA BARRE DES DOURBES. Rendez-vous à 8 heures (heure d'hiver) Responsable : Daniel PARIGNY.

Journée d'exposition artisanale

Le dimanche 3 octobre à Château-Arnoux, dans le cadre du 5e salon de peinture organisé par la municipalité, se déroulera une journée d'exposition artisanale.

La plupart des corps de métier seront représentés : potier, travail du bois, céramiste, graphiste, etc ...

Cette journée débutera à 10 h le matin pour se terminer à 19 h.

Les emplacements prévus sont gratuits et limités, aussi, si vous désirez exposer vos oeuvres et réalisations, inscrivez-vous vite au secrétariat de la M.J.C. (Tél. 64.17.24) à Saint-Auban, route nationale.

Reprise des arts martiaux

Les cours d'aïkido reprendront lundi 27 septembre et tous les lundis et mercredis de 18 h 30 à 20 heures.

Les cours de Judo débuteront mardi 28 septembre et tous les mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 20 heures.

CHAMPIONNAT SECTION FOOTBALL

•••

S.C. Malijai face à St André : Malijai l'emporte par 2 à 0. La saison de championnat de promotion de 1e division a bien commencé pour le S.C.M. qui bat la coriace équipe de Saint-André-Les-Alpes. C'est à la deuxième mi-temps que les joueurs locaux marquent grâce à un 1er but de Antoine Goncalvès suivi d'un segond tiré par son frère José. Ce fut un match d'une très bonne correction avec un arbitrage impartial et un esprit d'équipe exemplaire de la part des deux clubs en présence.

Le F.C. Volonnais bat l'Escale par 2 à 1. Au terrain du verger, les volonnais recevaient l'équipe de l'Escale, réputée pour jouer les premiers rôles en championnat. C'était une rencontre très ouverte qui se préparait et malgré une nette domination d'entrée de l'équipe locale, c'est l'Escale qui ouvrait le score sur un corner. A la reprise, Volonne s'acharnait sur le gardien visiteur Bonnabel qui s'inclinait sur une tête de Jean-Paul Cerdan. La victoire fut acquise grâce à une belle représentation du capitaine volonnais Richaud après un centre de Noates.

Saint-Auban contre Château-Arnoux opposés pour la 1e fois dans l'histoire des deux clubs. Ce fut un véritable match de championnat arbitré par M. Venzal (arbitre bénévole, l'officiel étant absent) qui eût bien du mal à diriger la partie. Deux cent spectateurs étaient présents pour assister à ce match, preuve de sa popularité. La première offensive est menée par le jeune Marc Dorandini qui effectue un superbe tir croisé à la 11e minute. Sur un shoot anodin de Pellestord, Finocchi, gardien de but, relache la balle et la rattrape mais à l'intérieur des buts. L'étoile sportive reprend l'offensive avec un but de Bergerot, mais Saint-Auban reprend aussitôt l'avantage à la 35e minute par Slama. La deuxième période fut tout aussi passionnée et après une série de passes entre Martinez, Slama et Dorandini, Boualem marque un 4e but pour son équipe. Les jarlandins, quant à eux, réduisent l'écart à quelques minutes de la fin du match. Saint-Auban a gagné contre une équipe qui s'est admirablement battu. Score final : 4 à 2.

Création d'une activité astronomie à la M.J.C.

Avez-vous vu Saturne ? cette petite étoile bleuâtre qui apparaît dans le ciel d'octobre à l'Est de la planète Mars ; l'avez-vous vu à travers une lunette ou un télescope ? si vous l'avez découverte flottant dans le noir sans fond, alors cet article vous intéresse. Le ciel et les astres qu'il contient ont de tout temps fasciné l'homme et excité sa curiosité. Pour répondre à son désir de connaître et de comprendre, il a très tôt créé l'astronomie, c'est-à-dire les sciences des corps célestes, science dont le domaine s'étend à tout l'univers cosmique, depuis l'environnement proche de la terre jusqu'aux galaxies les plus éloignées.

Le temps n'est plus où l'astronomie était le privilège de quelques rares initiés. En une décenie, les prodigieux succès des sciences de l'espace ont été vécus en direct grâce à la télévision et ils ont eu un impact considérable sur les jeunes générations.

Ne trouvez-vous pas aberrant qu'en cette fin de siècle, les hommes puissent «dialoguer» avec des ordinateurs... et ne sachent plus où se trouve le Nord ? Si vous avez soif de connaissances, venez nombreux vous inscrire au «Club d'Astronomie» de la M.J.C. de Château-Arnoux/Saint-Auban.

A cet effet, une réunion d'information aura lieu le **Mardi 28 septembre 82 à la M.J.C. à 20 h 30.**

Venez nombreux, amateurs chevronnés ou débutants.

Assemblée générale des Sociétés Mutualistes des Alpes de Haute-Provence

---

C'est à la Bourse du travail à Château-Arnoux, que s'est tenue dernièrement une assemblée générale des 33 sociétés mutualistes des A.H.P. En présence de MM. BLANCHER, Président de l'Union Départementale, GUICHANDUT, Secrétaire et VENTRE, trésorier, une quarantaine de délégués assistaient aux débats. L'ordre du jour : le rapport d'activité, le rapport financier, l'élection des membres, la modification des statuts, le rapport d'orientation, la préparation de l'Assemblée générale de la F.N.M.F.

Le rapport d'activité : En 1981, 33 sociétés mutualistes adhèrent à l'Union, ce qui représente 30.579 chefs de famille soit une augmentation de 21,60 % du nombre d'adhérents par rapport à l'année 1980. L'Assemblée Générale de la F.N.M.F. a été marquée par l'adoption du rapport de la prévention en mutualité, dont la conséquence directe est la mise en place de la gratuité du vaccin antigrippe pour tous les assurés sociaux de plus de 75 ans, par la Sécurité Sociale et la Mutualité. Le temps fort de la Mutualité a été le Congrès de Bordeaux où l'union a participé activement : 27 mutualistes du département ont apporté leur concours à la journée de préparation du Congrès qui s'est tenu à Marseille ; 15 administrateurs de différentes sociétés mutualistes du département se sont rendus à Bordeaux. Le Président de la République, accompagné de 7 ministres et secrétaires d'état a tenu à participer au congrès du mouvement social le plus important de France.

Le rapport financier : L'Union départementale a des finances saines, mais insuffisantes pour la création d'oeuvres. Lorsqu'une solution sera prise dans ce sens, un effort sera demandé à toutes les mutuelles adhérentes.

Le rapport d'orientation : L'orientation des activités de l'Union Départementale doit se faire par référence de la résolution générale du Congrès de Bordeaux, qui définit le rôle des U.D. ainsi :

- regrouper toutes les formes de sociétés et sections de sociétés mutualistes (objectif à peu près réalisé dans notre département) ;
- donner aux sociétés affiliées à l'U.D. une représentation en fonction du nombre de leurs membres ;
- assurer la représentation des diverses sociétés vis à vis des pouvoirs publics, des caisses de sécurité sociale, des organisations de praticiens, des partenaires sociaux ; pour cela, le travail à faire est important : démarches pour que la mutualité ait sa place dans les C.E.S. régionaux, dans les comités de retraités et personnes âgées, etc ... ; se faire connaître ou mieux connaître par les pouvoirs publics : Conseil Général, D.D.A.S.S., etc ... ; préparer l'entrée au Conseil d'Administration de la C.P.A.M. ; relations avec les organisations de praticiens par l'extension de signatures de conventions ; relations avec les partenaires sociaux, syndicaux, associations diverses. Pour assurer ce rôle, l'U.D. peut vivre seulement du bénévolat de ses dirigeants et militants, mais ce n'est pas facile. Par contre, si l'U.D. veut se lancer dans la création et la gestion des oeuvres, sanitaires et sociales, il faut adopter une organisation différente et un choix s'impose aux Sociétés. Pour créer et gérer des oeuvres sanitaires et sociales, il faut que l'U.D. se donne les moyens en personnel et en locaux. Il faut donc pour cela que les sociétés acceptent une augmentation des cotisations très importante peut-être à terme. L'A.G. doit donc décider : soit la limitation de l'action à l'U.D. à son rôle actuel soit la mise en place d'une première structure permanente de fonctionnement et de lui fixer quelques orientations sur les domaines d'action à explorer. C'est cette deuxième solution qui devait être choisie par l'Assemblée.

Les membres du bureau :

Président d'honneur : M. Charles GROUILLER ; Président : M. Eugène BLANCHER ; Vice-Présidents : M. Jean-Pierre LORIENT, M. Fernand BOUTE, M. Gérald BENOIT ; Secrétaire : M. Arnaud GUICHANDUT ; Secrétaire-Adjoint : M. Pierre AUBERT ; Trésorier : M. Charles VENTRE ; Trésorier-Adjoint : M. Jacques MARCELLINI ; Conseiller technique : M. Louis TEISSIER.

LE GRENIER DE L'ETOFFE
Tissus - Mercerie - Passementerie
Ameublement - Voilage - Patron BURDA
Centre Commercial Bravo ★ tél. 64.34.78
04160 CHATEAU-ARNOUX
* La collection d'hiver est arrivée *

FABILAURE FLEURS
Madame MURCIA
Fleurs Naturelles et Artificielles
Compositions Florales Articles Funéraires
INTERFLORA
Centre Commercial «Bravo»
04160 CHATEAU-ARNOUX
tél. 64.38.39 - ouvert dimanche matin

THE OLD MANOR ANTIQUITES
MEUBLES et OBJETS ANGLAIS
Brigitte et Julian WILSON, Diplômé d'Art
Centre Commercial St-Jean - Tél. 64.33.93
04160 Château-Arnoux

A LOUER
tél. 68.40.98 ou 64.34.96

POUR RAJEUNIR VOTRE MAISON ...
04 BRICOLAGE
EST LA
Centre Commercial Bravo
tél. 64.33.64 - H.R. 68.05.23
04160 CHATEAU-ARNOUX
Papiers peints en stock
Peinture RENAULAC - NOVEMAIL
Plomberie - Sanitaire

SUR TOUS LES ARTICLES D'ETE
HOMME — FEMME — ENFANT
LA JEANNERIE «LE RANCH»
centre commercial Bravo - 04160 CHATEAU-ARNOUX
SOLDE 50 %
JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE
La nouvelle collection d'hiver est arrivée !

LES MAISONS JARLANDINES
3, rue du Milieu
CHATEAU-ARNOUX
04160
tél. (92) 64.25.50
LES MAISONS Jarlandines
VOTRE CONSTRUCTEUR REGIONAL

© VILLE DE SISTERON

Carrefour Durance-Bléone

Les Mées

BLOC-NOTES

dimanche 26 et lundi 27 septembre 1982

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
Le Belvédère bloc B tél. 64.00.28
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur SARLAT
Route nationale tél. 64.00.28
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pompiers tél. 34.01.93
tél. 34.01.01

Gendarmerie tél. 34.01.01

Mairie tél. 34.01.12 ou 34.11.65
tél. 34.07.56 (garage pompiers)

CINEMA

26 septembre au 4 octobre

★★★

Dimanche 26 à 15 h et 21 h 15 :
«On l'appelle Trinita» avec Terence HILL et Bud SPENCER. Des rires, des bleus et des bosses comme s'il en pleuvait !
Mardi 28 à 21 h 15 :
«Le fantôme de Milburn» avec Fred ASTAIRE et Melvin DOUGLAS. Hallucinant !
Jeudi 2 à 21 h 15 :
«A nous les lycéennes» avec Gloria GUIDA et Gianfranco D'ANGELO. Un énorme succès à voir ou revoir.
Vendredi 3 à 21 h 15 :
«Papillon» avec Steve Mac QUEEN et Dustin HOFFMAN. L'épopée tragique de deux bagnards... une oeuvre exceptionnelle !
Samedi 4 à 21 h 15 :
«Qu'est-ce qui fait craquer les filles ?» avec Guy MONTAGNE, Darry COWL et Katia TCHENKO. Une chasse au cafard garantie.

ETAT CIVIL

Mariage :
• Daniel AUBARD, électricien, domicilié à MANOSQUE et Melle Dominique SESE, coiffeuse, domiciliée aux MEES, le samedi 18 septembre 1982.

Inauguration de l'aire de jeu au stade municipal

C'est samedi dernier, en début de soirée que M. Philippe, Maire de la localité a officiellement inauguré la nouvelle aire de jeu au stade municipal, en présence de M. Siguret, Conseiller Municipal, MM. BARBA, Président de l'U.S. Méenne, Cuilleries, Bédot, Cortes et de nombreux joueurs.

Rappelons que les travaux d'un montant de 600 000 F consistaient à la réfection totale du sol et l'incorporation d'un système d'arrosage par aspersion.

Après la visite et la démonstration de ce nouveau système, l'assemblée se retrouvait dans la grande salle de la mairie pour un vin d'honneur au cours duquel M. Philippe donnait des explications sur ces travaux et leur financement.

Le toast qui suivit fut porté à la prospérité de l'U.S.M. qui joue maintenant en 1e division. Nous leur souhaitons de progresser encore ce qui prouverait l'utilité des dépenses entreprises.

Volonne

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que **le contrôleur des impôts** se trouvera à la mairie le **28 septembre 1982 de 9 h à 12 h** pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation, de la contribution des patentes et des diverses taxes assimilées.

ETAT CIVIL

Naissance :
• CONIL Lucie née le 3 septembre à DIGNE.

Le Dimanche du F.C.Volonnais

●●●●●

Dimanche, le F.C. Volonne fera le déplacement au Brusquet où l'équipe locale qui a obtenu le nul à Sisteron tachera devant son public de vaincre. Aux volonnais de déjouer les ambitions locales ! Départ 13 h 30.

L'équipe 4e Division reçoit en amical Laragne-Sport à 9 h 15 au Stade du Verger.

Samedi à 15 h, les pupilles volonnais recevront l'équipe de Digne II en Championnat d'honneur à onze. Souhaitons une bonne réussite à cette jeune formation.

Reprise des Cours de Gymnastique Volontaire

Cours allegés : **Mardi 28 à 17 h 15.**
Cours normaux : **Mardi 28 à 18 h 15 et Jeudi 30 à 20 h 30.**
Montant des cotisations : cours allegés 180 F, cours normaux 210 F.
Certificat Médical obligatoire.

La Boule Volonnaise a récompensé les jeunes boulistes locaux

●●●●●

Tous les membres actifs et honoraires de la Société de boules «La Volonnaise» étaient présents à la grande réception donnée en l'honneur des jeunes boulistes volonnais samedi dernier à la salle de la mairie. Les jeunes et leurs parents étaient invités et M. BOURDET, Premier Magistrat, avait l'agréable mission de remettre les prix aux vainqueurs du 2e Championnat bouliste où 40 jeunes ont participé. M. CERDAN publiait ensuite le résultat du Championnat que voici :

1. MARTIN Olivier ; 2. CERDAN Eric ; 3. MARTIN Florent ; 4. RODRIGUEZ Stéphane ; 5. MICHELIS Frédéric ; puis GIRARD, BUISSON, ZOUAOUI, RODRIGUEZ Nelly, PAYEN, ROSSELO, RODRIGUEZ, DUMAS, TALMOND, ARNAUD, GARBARINO, GAILLARD, FERAUD, BLASZCZYK, ALBERT, MANSUY J., CHANA, DEMELLA, GARZINO, MOUNET, ROCCAFORTE, PIAGET, KATSAOUNIS, LALLEMAND, RODRIGUEZ E., BROCHIER, LAJOIGNIE, TAIMONT O., MOUNET F., ROCCAFORTE F., JULIEN ...

Quarante prix pour quarante jeunes avec les félicitations de Monsieur Le Maire et un apéritif offert par la Société qui clôturait cette sympathique réunion.

PEYRUIS

BLOC-NOTES

dimanche 26 et lundi 27 septembre 1982

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
Le Belvédère bloc B tél. 64.02.15
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur SARLAT
Route nationale tél. 64.00.28
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pompiers tél. 18
tél. 68.00.06

Gendarmerie tél. 34.03.54

Mairie tél. 68.00.06

Permanence assistante sociale
centre médico-social
tél. 68.03.49 ouvert lundi 27 septembre de 14 à 16 h

A la bibliothèque municipale : de nouveaux ouvrages

La bibliothèque municipale de PEYRUIS communique :

La rentrée des classes vient de nous avertir du proche changement de saison. La période estivale a été, pour la bibliothèque municipale, marquée par une grande fréquentation, de nouveaux lecteurs sont venus s'inscrire, nous les en remercions. De nouveaux ouvrages sont venus enrichir nos rayons, leur diversité plaira sans doute au public que nous attendons nombreux.

Nous citerons quelques titres : «Retour de France» Jack Ralite, Ministre de la Santé ; «Un visage» Frédérique Hébrard ; «L'homme rejeté» Pierre Magnan ; «L'homme du Labrador» Bernard Clavel ; «Enfants trouvés, enfants ouvriers» J. Sandrin ; «Le commissaire dans la truffière» Pierre Magnan ; «Le maître de Singapour» Barbara Cartland ; «850 jours pour abattre René Lucet» J. Montaldo ; «C'est la nature qui a raison» Maurice Mességué ; «Le guide des Alpes-de-Haute-Provence» ; «De Gaulle et Churchill» F. Kersaudy.

Ajoutons également l'arrivée de nouvelles bandes dessinées pour enfants et adultes.

A partir du 1er octobre, la bibliothèque municipale sera ouverte tous les mercredis de 14 h à 16 h et et les samedis de 16 h à 17 h.

Signalons encore que beaucoup de dons nous sont parvenus, nous souhaitons vivement en recevoir d'autres pour que notre petite communauté puisse avoir encore un plus grand choix dans ses distractions.

Conseil Municipal du 10/09/1982

●●●●●

PRESENTS : M. GALIZI, M. ICARD, Mme CONIL, M. JULIEN, M. PORTALIER, M. BONNAFOUX, M. de MONTGOLFIER, M. ROCHE, M. HAXAIRE, M. VENET, M. NOBLE.

M. JOURDAN excusé, M. GILLY, procuration à M. PORTALIER.

ABSENTS : M. CUNY, M. GOUDET, M. OROSMANE.

Secrétaire : M. Alain BONNAFOUX.

Le compte rendu de la session du 30 juillet 1982 a été approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Demande d'exploitation d'une carrière à ciel ouvert dans le lit de la Durance. Demande de la S.O.M.A.D.

Madame CONIL, rapporteur :

Le Conseil Municipal émet un avis favorabie à la demande sous réserve que le niveau de la nappe phréatique soit impérativement maintenu et que les épis devant être construits en rive gauche (côté LES MEES) ne créent pas de désordres de nature à mettre en péril les digues de Peyruis.

Extension du réseau d'assainissement - Quartier de l'Olivette - Chantemerle - Pousugou

Approbation du projet de Monsieur CATHABARD d'un montant de 370 000 francs et demande de subvention au Conseil Général pour financement partiel de ce projet.

Aménagement des Places de la Gare et St-Roch

Le montant définitif des projets étant connu : 272 000 F, compte tenu des subventions octroyées par le F.A.U. et la Région, un prêt de 142 400 F est demandé aux organismes compétents.

Location - Appartements immeubles communaux

L'appartement occupé précédemment par Mademoiselle GIORDANI dont la résiliation de bail au 31 mai a été acceptée est loué à compter du 1er septembre à M. CREST Marc qui quitte celui qu'il occupait au Groupe scolaire. Loyer fixé à 600,00 F par mois.

L'appartement précédemment occupé par M. TOSCANO est loué à Melle CUCCHIETTI Antoinette à compter du 1er octobre 1982 sur la base de 600,00 F par mois.

Elections prud'hommales - Etablissement de la liste électorale 1982 - Désignation des membres de la Commission.

Sur proposition du maire, sont désignés :
COLLEGE EMPLOYEUR
Titulaire : Melle ALLEGRE Georgette
Suppléant : M.. CASSAN Guy
COLLEGE SALARIES
Titulaire : M. MILESI Marc
Suppléant : M. CONIL Hervé

Aliénation terrain à l'Etat : Parcelle B 793

pour 19 ares destinés au calibrage des accotements de la RN 96 sortie Nord de PEYRUIS pour 50,00 F. Avis favorable.

Personnel Communal

Dotation de 15 litres d'essence par semaine pour utilisation à titre professionnel de son véhicule personnel à M. PLOGE.

Frais de chauffage immeubles communaux - Saison 82/83

Pour la période d'octobre 1982 à mai 1983 inclus, les frais de chauffage sont ainsi établis, en fonction des dépenses réellement engagées. Appartement de type F4 : 699, 40 F, Appartement de type F3 : 524,55 F.

Voirie rurale - Chemins de Roche, Pertuis et des Molières

Le projet avait été accepté lors de la session du 14 mai dernier sur la base de 145 000 F dont subventions FEOGA 45 032 F et Etat 22 516 F. Le FEOGA ne subventionnera pas de projet de voirie rurale en 1982. Le plan de financement est modifié ainsi qu'il suit : subvention Etat 58 000 F, prêt C.R.C.A. 87 000 F, soit 9 548 F de plus que prévu à la charge de la Commune.

Compte tenu de l'importance de la réalisation de ces travaux, le nouveau plan de financement est adopté.

Par ailleurs, le plan de financement prévu pour la réalisation du Pont de Roche Pertuis comprenant une subvention FEOGA sur le programme 1981 est maintenu.

Cession à la Commune de parcelles constituant le chemin d'accès au quartier du Bas Péiroard, comportant une superficie de 614 mètres carrés provenant de cinq propriétés urbanisables et accédant à l'Avenue de la Roche.

Accord du Conseil Municipal sous réserve de la réalisation des travaux demandés. Pose de grilles avaloirs et rechargement du chemin en tout-venant et cylindrage.

Electrification rurale. Changement de positionnement des conducteurs dans le village.

Monsieur HAXAIRE, rapporteur.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention avec E.D.F. pour la partie intéressant les édifices publics et l'implantation d'un support éclairage public sur la façade de l'église.

Prêt Département pour travaux aux bâtiments communaux 60 000 F.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour contracter ce prêt, compte tenu des travaux importants à réaliser dans les bâtiments communaux.

INFORMATIONS

Inauguration Stade Municipal

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'après contact avec Monsieur le Président du Conseil Général, la meilleure date pour l'inauguration se trouve être le samedi 2 octobre à 15 h. M. GILLY, par l'intermédiaire de M. PORTALIER signale qu'il ne pourra être présent pour des raisons familiales, mais que le Tennis-Club Peyruisien sera représenté par son bureau.

M. JULIEN déclare, pour sa part, qu'à son grand regret, il ne pourra être présent, étant retenu au Congrès National des Sapeurs Pompiers à MENDE.

M. ALEMANY est chargé de l'organisation générale de cette inauguration.

Goudronnage, Chemin de Cigalettes

M. Le Maire informe le Conseil que l'entreprise CHAILLAN lui a soumis une proposition pour effectuer le revêtement du chemin de Cigalettes pour la partie située sur le territoire de la Commune de PEYRUIS (118 000,00 F) travaux demandés par le Conseil Municipal lors d'une précédente session. Ce projet sera inscrit au programme 1983 et réalisé dès que possible.

A ce sujet, M. de MONTGOLFIER précise qu'il conviendra de prévoir l'aménagement de certains virages permettant l'évolution des véhicules lourds.

Transports scolaires

M. Le Maire informe le Conseil que la Commune de GANAGOBIE a décidé de reconduire le service pour l'année scolaire 1982/1983 aux mêmes conditions et avec participations des familles à hauteur de 50 % des frais engagés, le solde étant à la charge de la Commune.

Le Conseil charge M. Le Maire de remercier son homologue de GANAGOBIE.

Aménagement piste forestière HUBAC

M. Le Maire informe le Conseil de ce que l'O.N.F. a dévolu les travaux de construction de cette piste à l'entreprise DESSAUD de PEYRUIS au prix correspondant au devis prévisionnel, soit 118 000 F.

M. HAXAIRE signale l'urgence qu'il y a de régler le problème de l'adduction d'eau au quartier de la Gare, compte tenu des constructions nouvelles qui s'y édifient.

M. Le Maire répond que ce quartier aura besoin d'un renforcement de réseau qu'il convient de faire étudier, ce renforcement aurait dû être fait lors de l'implantation du lotissement GAL.

En attendant, toute nouvelle demande de construction sera étudiée en fonction des possibilités de desserte en eau.

M. VENET demande que soit installée une prise de courant force à la salle des fêtes afin de répondre à la demande des orchestres qui ne pourront s'y produire qu'à cette condition.

M. Le Maire charge M. HAXAIRE de régler ce problème.

M. GILLY, par l'intermédiaire de M. PORTALIER, demande où en est l'étude du chemin de désenclavement du Château.

M. Le Maire précise qu'il a déjà répondu à ce sujet et à la même question posée par M. HAXAIRE lors de la session du 30 juillet dernier et présente au Conseil le plan d'étude dressé par la DDA qui n'intéresse que la première partie du chemin, l'étude de la seconde partie devant être présentée dans les semaines à venir. M. Le Maire précise que l'on peut prévoir une réalisation pour 1983.

TRAVAUX DE LA COMMISSION DE GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Rapport de M. JULIEN

Aménagement d'un parking au Château Esmieu

Après discussion, il apparait que l'étude ne peut être faite que par un homme de l'art, compte tenu des problèmes résultant de l'accès à la RN 96. M. Le Maire décide de faire appel à la DDE qui lui semble compétente.

Consolidation des ruines du Château

Un certain nombre de mesures sont à prendre et nécessitent l'intervention d'un matériel adapté au type de travaux à réaliser, notamment en hauteur, il est décidé de faire appel à une entreprise spécialisée.

M. Le Maire charge M. NOBLE du suivi de ce problème.

M. JULIEN fait part de la nécessité de remettre en état la croix de St. Marcellin, s'agissant d'un monument faisant parti du patrimoine local.

M. Le Maire répond que cette remise en état sera faite par les services municipaux.

Remise en état du chemin du Pra de l'Intra

Au niveau de l'entrée de la propriété de M. de MONTGOLFIER deux véhicules ne peuvent plus se croiser à cet endroit qui est devenu dangereux pour la circulation : des travaux de renforcement sont programmés par les services municipaux.

Déblocage de crédits importants destinés au financement des grands travaux et des travaux tendant à économiser l'énergie.

Un certain nombre de travaux sont à réaliser dans ce domaine :

1) Ecole maternelle : isolation et hermétisation

2) Groupe scolaire : isolation

3) Centre socio-culturel : modification complète du système de chauffage.

Sur ce dernier point, à la demande de M. Le Maire, la Commission se rendra à GREOUX-LES-BAINS afin d'étudier le système mis en place à la salle polyvalente.

Un courrier sera adressé à M. Le Préfet afin de lui demander les conditions précises qu'il convient de réunir pour bénéficier de ces crédits.

Une demande de subvention, au titre des travaux des bâtiments scolaires, sera adressée à M. Le Président du Conseil Général pour le financement des travaux à réaliser à l'Ecole maternelle en 1983, pour un montant d'environ 100 000 Francs.

La réunion du prochain Conseil Municipal est fixée au 19 novembre prochain.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

INFORMATION DEPARTEMENTALE

Prochainement,
Reprise des Activités du
Centre de Préparation Militaire
Marine.

Le Centre de préparation militaire marine de Château-Arnoux, qui a pour mission de former les futurs appelés à leur Service National, au métier de marin va reprendre ses activités.début octobre.

Seize séances d'instruction leur seront dispensées pendant la période scolaire, à raison de 2 séances par mois, le samedi de 15 à 18 h au Club Nautique de Château-Arnoux.

Les jeunes qui désirent suivre ces cours sont invités dès maintenant à déposer leur candidature auprès du Chef de Centre, l'Enseigne de vaisseau de première classe (R) LARGILLIER, Résidence du Parc à SISTERON, Tél. (92) 61.23.76 ou auprès du Maître Principal (R) GEBUS, 79 Lotissement Champourcin à DIGNE, Tél. (92) 31.49.21. Pour la documentation sur les carrières de la marine, s'adresser au bureau, bât. «E», rue Anatole France 83800 TOULON NAVAL. On peut également se renseigner auprès des mairies et des gendarmeries.

Age minimum d'admission : 17 ans au 31 décembre 1982. Les titulaires du brevet PMM sont assurés d'effectuer leur service militaire dans la marine avec choix du port de base. Ces derniers bénificient de divers avantages notamment : l'avancement, l'admission aux E.O.R. et l'affectation.

Un sursis peut être accordé à ceux qui sont appelés sous les drapeaux pendant l'année scolaire PMM. Enfin, ils sont employés dans leur branche professionnelle si celle-ci a une équivalence dans la marine.

Ils ont droit à une permission supplémentaire de 4 jours et la possibilité de visiter des pays étrangers pendant leur service militaire.

FUMER EN CONDUISANT : DANGER

Oui fumer au volant constitue un risque grave. C'est ce qui ressort de la brochure éditée par le comité national contre le tabagisme : «Une bonne voiture ne fume pas».

ALLUMAGE

Après la recherche du paquet, l'allumage de la cigarette détourne l'attention du conducteur. Il suffit d'un dixième de seconde pour provoquer un accident.

BRULURES

Les gestes intempestifs occasionnés par la chute de braises incandescentes sur la peau ou les vêtements peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule.

Sur des vêtements en tissu synthétique, les conséquences sont encore plus redoutables.

CENDRES

Le dépôt des cendres de façon répétée détourne pendant plusieurs instants l'attention du conducteur. Cela peut suffire à provoquer une embardée.

FUMÉE

Les effets de la fumée sont ressentis par tous les occupants notamment les enfants : maux de tête, nausées ... Bien que la cigarette aide, dans un premier temps, certains conducteurs à rester éveillés, l'atmosphère tabagique les conduit à l'assoupissement.

L'oxyde de carbone dégagé par la cigarette, la pipe ou le cigare, ajouté aux émanations d'échappement provenant rarement de votre voiture, mais de ceux qui vous précèdent, ajouté encore au gaz carbonique de la respiration, cet oxyde de carbone atteint, dans un habitacle restreint, un taux de concentration élevé. Il s'enduit donc une oxygénation réduite du cerveau et différents troubles : fatigue, somnolence, maux de tête.

Parrallèlement à l'action de la nicotine, qui aggrave cette fatigue, la fumée a sur le système nerveux un effet sédatif qui se traduit par une diminution de l'attention et de la concentration, donc par un ralentissement des réflexes. Dernier point : les répercussions sur l'acuité visuelle sont reconnues.

Le fumeur est donc un «conducteur dangereux» potentiel, pour lui comme pour autrui.

En France, il existe encore peu d'études montrant les relations entre le nombre des accidents de la circulation et la consommation de tabac. Mais, nous l'avons vu avec des enquêtes menées en Angleterre et aux Etats-Unis, «il est indubitable que le fait de fumer habituellement est relié de façon significative à la fréquence des accidents».

Pourquoi l'action de fumer au volant est-elle lourde de conséquences pour la conduite et donc pour la sécurité routière? Parce qu'elle nécessite des gestes qui peuvent interférer avec les exigences de la conduite.

Fumer au volant constitue donc un danger ...

Extrait de la revue du Comité de la Sécurité Routière

LES FEUX STOP ADDITIONNELS SONT INTERDITS

De plus en plus, nous voyons des automobilistes équipés de feux stop additionnels, placés généralement sous la lunette arrière. La plupart des automobilistes qui équipent leur véhicule de cet accessoire le font à juste titre pour une meilleure sécurité sur la route. Ils ignorent que cela est interdit par le code de la route. Certains conducteurs ont récemment été verbalisés pour cette raison.

Extrait de la revue du Comité de la Sécurité Routière

SAINT-VINCENT -SUR-JABRON

ATELIER DU PRE NEUF

La réunion du 20 septembre a rencontré beaucoup de succès auprès des habitants de SAINT-VINCENT-SUR-JABRON et de ses représentants : M. BOUCHET, Maire de St-VINCENT, Mme AUDIBERT, institutrice et Premier Adjoint, notons également la présence de M. SCHIANO, Président du Foyer d'Animation du Jabron et de Melle Françoise, nouvelle animatrice du Foyer, ainsi que de la déléguée locale du SIVOM.

A l'ordre du jour, la présentation de l'ATELIER DU PRE NEUF, (association loi 1901) et des prestations qu'elle peut offrir.

Le calendrier des activités est établi avec les futurs adhérents. Nous pouvons déjà vous proposer les activités suivantes :

mardi de 14 h à 16 h : activités artisanales pour les adultes (poterie, tissage, peinture sur soie), à partir du 28 septembre ;

mardi de 17 h à 19 h : activités artisanales pour les enfants (poterie, tissage, peinture sur soie), à partir du 28 septembre ;

jeudi à 20 h 30 : gymnastique volontaire pour les adultes, à partir du 7 octobre ;

vendredi à 20 h 30 : activités artisanales pour les adultes (poterie, tissage, peinture sur soie, macramé, vannerie), à partir du premier octobre.

La cotisation annuelle pour adhérer à l'association est de 25 F pour les adultes et 10 F pour les enfants. Nous demandons 25 F par séance d'activité artisanale adultes, 15 F pour les enfants et 15 F par séance de gymnastique volontaire. Ce prix comprend le cours et les matières premières.

M. CORNET (judo) a évoqué l'importance d'une salle multisports à St-VINCENT, plus accueillante et plus spacieuse avec un vestiaire et des douches. Monsieur Le Maire est favorable à ce projet d'autant que cette salle pourrait accueillir les gens de la vallée qui désirent pratiquer le judo ou la gymnastique volontaire. (Noyers, Les Omergues, Montfroc, Valbelle).

Une proposition de groupe de musique et de chants a été faite. Musique sans façon pour passer un bon moment ensemble. Tous ceux qui sont intéressés par un tel atelier peuvent se faire connaître.

Et pour terminer, la proposition de travailler conjointement avec le Foyer d'animation du Jabron et avec M. CORNET (judo) a été accueillie favorablement. Cela pourra permettre de coordonner les activités sportives, artisanales et pourquoi pas culturelles de la vallée (ciné-club).

Pour tout renseignement téléphoner au 61.01.30 ou écrire à «L'ATELIER DU PRE NEUF, St-VINCENT-sur-JABRON 04200 SISTERON.

Les inscriptions seront prises le premier jour de l'activité choisie.

A bientôt
Mireille.

C.E.O.S.E.

Centre d'Etudes OVNI Sud-Est

****

La recherche et l'étude du phénomène demande, de la part des personnes qui s'y intéressent, une grande sévérité en ce qui concerne tous les cas, il ne faut à priori ni affirmer, ni nier l'existence des «soucoupes volantes», mais essayer de comprendre.

La conviction du «Centre d'Etudes OVNI Sud-Est» se résume ainsi : ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait ... et à ce niveau nous faisons appel aux personnes intéressées par ces phénomènes et désireuses d'entreprendre avec nous une recherche et une étude constructive.

Nous n'avons d'autres ambitions que de servir la vérité, aussi stupéfiants que nous apparaissent les phénomènes surgis dans notre ciel, ils requièrent tous une explication positive. Le pur septicisme et l'abrégation systématique n'ont jamais fait avancer d'un seul pas les problèmes, et celui des soucoupes volantes est un des plus importants que l'homme aura à résoudre.

René VOARINO

BUTS DU C.E.O.S.E.

Coordonner l'ensemble de la recherche ufologique dans les huit départements du sud-est suivants : Bouches du rhône, Vaucluse, Gard, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Var et Corse.

Réaliser un réseau d'enquêteurs sur l'ensemble de la région, tant ufologues que parapsychologues.

Mettre en place un réseau «ALERTE OVNI» des plus importants et des plus actifs sur la région.

Produire le premier fichier OVNI de la région du sud-est.

Réaliser des débats face à face entre les témoins d'observations et le public.

Information du public par soirées audio-visuelles avec débats publics.

ETUDES & RECHERCHES

Le CEOSE met à votre disposition 5 groupes de travail participant à l'étude du phénomène OVNI et problèmes connexes ...

1e ENQUETES : mise sur pieds, élaboration et participation aux enquêtes, formation d'enquêteurs, tenues des cartses d'observations, réseau régional d'enquêteurs.

2e MATERIEL : confection matériel de détection, étude et réalisation de nouvelles détections, réseau alerte OVNI.

3e ARCHIVES : archivage presses diverses et revues, mise à jour et tenue fichier OVNI.

4e ANCIENNES CIVILISATIONS : étude de correlations des anciens textes et civilisations avec l'ufologie.

5e PARAPSYCHOLOGIE : relation avec le phénomène OVNI, application de la paraspychologie expérimentale, formation d'enquêteurs PSY.

En outre, le CEOSE vous invite à participer à des soirées d'observations du ciel, sorties organisées, soirées d'information du public, journées «portes ouvertes», dîners «débats contacts».

FONCTIONNEMENT DU CEOSE

Nous collectons tous les témoignages d'observations de phénomènes OVNI ou PARANORMAL. Nous assurons la discrétion complète des personnes qui le désirent sur les témoignages qui nous sont rapportés. Nous n'avons qu'un but, faire avancer le plus possible notre recherche.

Vous pouvez nous écrire, soit pour prendre contact, soit pour nous faire parvenir vos observations à **Centre Etudes OVNI Sud-Est B.P. 21 - 13170 La Gavotte.** Joindre 1 timbre pour toute réponse désirée.

Vous pouvez adhérer à notre centre d'études en tant que **membre ordinaire (50 F) ou membre soutien (100 F).**

L'adhésion donne droit aux quatre bulletins de liaison. Joindre 2 photos d'identité pour la carte de membre et adresser à la même adresse.

DIX MOYENS DE TUER UNE ASSOCIATION

Voici selon le centre local d'aide aux associations de Digne et sa région, les dix moyens «quasiment scientifiques» de tuer une association :

1- N'allez pas aux réunions, si vous voulez y aller, arrivez en retard
2- Critiquez le travail des dirigeants et des membres
3- N'acceptez jamais de responsabilités car il est plus facile de critiquer que de réaliser
4- Fâchez vous si vous n'êtes pas membres du comité ; si vous en faites partie, ne venez pas aux réunions et si vous y venez ne faites aucune proposition
5- Si on vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire
6- Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'avez rien appris ou bien dites comment les choses auraient dû se faire
7- Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais quand les autres retroussent leurs manches, plaignez vous que l'association est dirigée par une clique
8- Payez votre cotisation le plus tard possible
9- Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux adhérents
10- Plaignez vous qu'on ne publie presque jamais rien sur ce qui vous intéresse mais n'envoyez jamais d'article, ne faites jamais de suggestions, ne recherchez pas l'amélioration

Plus de 30 véhicules utilitaires volés chaque jour en France

Les vols de véhicules utilitaires deviennent un véritable fléau : plus de 30 camions et camionnettes et leur cargaison sont volés chaque jour en France. Ces vols, naguère occasionnels, étaient commis au hasard par des malfaiteurs sans grande envergure. Ils sont maintenant le fait de professionnels organisés - authentiques pirates de la route - disposant d'équipements importants et de renseignements précis, et capables de détourner plusieurs milliers de tonnes de marchandise sans laisser de trace ...

Ces spécialistes, précise le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (C.D.I.A.), recherchent les produits les plus faciles à écouler : vêtements, mobilier,produits alimentaires, matériel audio-visuel, appareils électroménagers, alcool ... Ils procèdent généralement de la même façon : des «tireurs», voleurs habituels de voitures, sont rétribués pour dérober le véhicule. Des comparses mettent le butin en lieu sûr, souvent peu éloigné du théâtre du vol (100 km maximum), puis la cargaison est déchargée, transportée et stockée par des «ripeurs» (généralement 6 à 8 pers.).

MESURES DE SECURITE

La recrudescence de cette forme de criminalité doit donc inciter les professionnels du transport à prendre des mesures de prévention rigoureuses : • utilisation des grands axes routiers, • si possible, formation de convois pour les voyages à l'étranger afin que les véhicules soient toujours sous surveillance pendant les repas et les périodes de repos, • interdiction de prendre des passagers ou des passagères qui pourraient servir d'agents de renseignements à des malfaiteurs, • stricte discrétion concernant la valeur et la nature du chargement ainsi que sur la destination finale des marchandises.

Les assureurs spécialisés dans le «risque transport» préconisent eux aussi, de sérieuses mesures de sécurité. D'ailleurs, la garantie «vol» du contrat d'assurances ne joue que si le poids lourd est équipé d'un dispositif antivol agréé par l'assureur et installé par un spécialiste. Pendant une absence, même de courte durée, le chauffeur a l'obligation de fermer les portières à clé, de lever les glaces, de verrouiller tous les accès ... et de mettre l'antivol. Lorsque la durée du stationnement dépasse 2 h (1), un «gardien» devient nécessaire. A défaut, le chauffeur doit remiser son camion dans un endroit clos, fermé à clé ou surveillé.

Pour la Grande Bretagne et l'Italie, ce délai est ramené à 1 h 30.

© VILLE DE SISTERON

Annonces Légales

ETUDE DE
MAITRE RENE MEGY
Notaire à les MEES

Société Civile «Des CHALUS» Société Civile immobilière au capital de deux mille francs Siège à Forcalquier Zone Industrielle «Des CHALUS»

AVIS

Aux termes d'un acte reçu par Maître René MEGY, Notaire à LES MEES le 8 septembre 1982, Enregistré à DIGNE recette divisionnaire le 15 septembre 1982 Folio 45 n° 356/1,

Il a été constitué une société civile immobilière, nommée «SOCIETE CIVILE DES CHALUS».

Cette société est régie par les dispositions du titre neuf du livre troisième du code civil.

Ladite société a pour objet l'achat de tous immeubles bâtis ou non bâtis, construction de locaux à usage artisanal, commercial ou d'habitation, location desdits immeubles et toutes activités pouvant en dépendre ou s'y rattacher.

Le siège social est fixé à Forcalquier zone industrielle «Des Chalus».

La durée de la société est fixée à cinquante années à compter de son immatriculation au registre du commerce.

Le capital social fourni au moyen d'apport en numéraire est fixé à la somme de DEUX MILLE Francs. Il est divisé en Deux cents parts sociales de dix francs chacune attribuées en proportion de leurs apports aux associés.

Les associés nomment comme gérant : Monsieur CHARRIER Jean-Marc demeurant à Forcalquier, résidence du Viou, bâtiment A 4, 2 Boulevard du Général De Gaulle.

La Société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Manosque.

Pour avis et mention
Me MEGY, Notaire

Michel BRUNET
Avocat
04200 SISTERON

S.A.R.L. «ELECTRIC AUTO» Société à Responsabilité limitée au capital de 40 000 F Siège Social : Avenue Jean Jaurès 04200 - SISTERON

CONSTITUTION DE SOCIETE NOMINATION DE GERANT

Suivant acte sous seing privé en date à SISTERON du vingt deux septembre mil neuf cent quatre vingt deux, enregistré à SISTERON à la Recette des Impôts en date du vingt deux septembre mil neuf cent quatre vingt deux, Folio 71, Bordereau 136/1.

OBJET : L'exploitation de tout fonds de commerce et d'une manière générale, de toute activité de réparations électriques et électroniques, mécanique automobile, entretien de véhicules automobiles de tourisme, agricoles et industriels, achat et vente de pièces neuves et d'occasion, achat et vente de lubrifiants, graisses, accessoires véhicules automobiles, industriels et agricoles.

DENOMINATION : S.A.R.L. «ELECTRIC AUTO».

SIEGE SOCIAL : Avenue Jean Jaurès à 04200 - SISTERON.

DUREE : Cinquante années à compter de son immatriculation.

APPORTS : Les associés ont fait apport à la société d'une somme de quarante mille francs uniquement en numéraire.

CAPITAL : Le capital a été fixé à QUARANTE MILLE FRANCS divisé en quatre cents parts sociales de cent francs chacune.

Aux termes du même acte :

- Monsieur Claude REYNAUD, demeurant Avenue Jean Jaurès à 04200 - SISTERON a été nommé premier gérant de la société pour une durée non limitée.

Deux exemplaires de cet acte seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, où la société sera immatriculée.

Le Gérant :
Claude REYNAUD

CABINET DE
MAITRE MAGNAN
AVOCAT
04000 - DIGNE

Vente sur saisie immobilière d'un local nu Copropriété C.B.U. Le SAUZE - 04

Le Jeudi 21 octobre 1982 à 9 h 30 au Palais de Justice de DIGNE

MISE A PRIX : 10 000 F

Le jeudi 21 octobre 1982 à 9 h 30, au Palais de Justice à DIGNE, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, des immeubles dont la désignation suit,

A la requête de la B.C.T. MIDLAND BANK, S.A. dont le siège est à PARIS 8ème, 2, Place de Rio de Janeiro,

Pour laquelle domicile est élu au Cabinet de Maître Pierre MAGNAN, Avocat à DIGNE, 5, Boulevard Gassendi, pour elle constitué,

PROCEDURE

En vertu d'un acte authentique en date du 6 mai 1970, passé en l'Etude de Maître ROUSSET-ROUVIERE, Notaire à MARSEILLE,

Il a été fait commandement à ladite S.C.I. par exploit de Maître SIVAN, Huissier à BARCELONNETTE, du 25.06.1982

Ce commandement a été publié à la Conservation des Hypothèques de DIGNE le 12 juillet 1982, Volume 73, n° 25.

DESIGNATION DES BIENS

Il s'agit d'un local faisant partie d'un ensemble immobilier situé au SAUZE (04), Commune d'ENCHASTRAYES, portant le n° 223 de la copropriété «C.B.U.»bât 1 - 3° niveau - pour 30/10000°, d'une superficie de 48 mètres carrés environ.

La description des lieux résulte d'un procès-verbal descriptif dressé le 2 juillet 1982 par Maître SIVAN, Huissier à BARCELONNETTE, et ainsi conçu :

Il s'agit d'un local rectangulaire d'environ 11,20 × 4.30 m sur 2,40 de hauteur donnant sur le couloir de ce niveau par une porte bois à un vantail.

Son aménagement n'est pas terminé :

- sol carrelage (très gros carreaux) très sale
- murs : crépissage non terminé
- plafond : planches sur solives
- installation électrique non faite
- passage de tuyaux d'évacuation et de gaines d'aération sur le mur gauche.

Ce local est libre à la vente ;

L'immeuble fait l'objet d'un règlement de copropriété avec état descriptif de division suivant acte reçu par Me ROUSSET-ROUVIERE, Notaire, le 2.09.1969, publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE le 24.09.1969, volume 1311, n° 6, et modificatifs.

MISE A PRIX

L'immeuble sera vendu en un seul lot sur la mise à prix de : DIX MILLE FRANCS (10 000 Frs).

ENCHERES ET CAUTIONNEMENT

Les enchères ne seront reçues que de personnes solvables ayant préalablement déposé au Greffe du Tribunal, ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant une caution égale au quart de la mise à prix ; elles devront être portées par un Avocat inscrit au Barreau des Alpes de Haute-Provence.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître MAGNAN, Avocat, qui détient une copie du cahier des charges déposé par lui au Greffe du Tribunal de Grande Instance de DIGNE.

P. MAGNAN

SUD-EST CONSEILS
Société de Conseils
Juridiques et Fiscaux
78, rue d'Alembert
38 000 GRENOBLE

«Garage GIRAUD» Société Anonyme au capital de 200 000 Francs Siège Social à DIGNE (Alpes de Hte-Pce) Quartier St-Christophe Route de Marseille

R.C.S. DIGNE B 005.750.377. SIRET : 005.750.377.00011-6503

DEMISSION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL ET D'UN ADMINISTRATEUR NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL

Au cours de sa séance du 29 Mai 1981, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Mademoiselle Nicole GIRAUD de ses fonctions de Présidente du Conseil et d'Administrateur et de celle de Monsieur Henri GIRAUD de ses fonctions d'Administrateur, à compter du 29 Mai 1981.

Monsieur Jean-Pierre KERN, demeurant à DIGNE (Alpes de Haute-Provence) Quartier Saint-Christophe, Route Nationale 85 a été nommé Président du Conseil d'Administration en remplacement de Mademoiselle Nicole GIRAUD, démissionnaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ancienne Mention

- Mademoiselle Nicole GIRAUD, Présidente du Conseil,
- Monsieur Jean-Pierre KERN,
- Monsieur Henri GIRAUD,
- Monsieur Christian BOUNEOU,
- Madame Marie-Louise WASSNER

Nouvelle Mention

- Monsieur Jean-Pierre KERN, Président du Conseil,
- Monsieur Christian BOUNEOU,
- Madame Marie-Louise WASSNER.

Le Conseil d'Administration

Michel BRUNET
Avocat
04200 - SISTERON

AVIS DE MISE EN GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à SISTERON du vingt deux septembre mil neuf cent quatre vingt deux, enregistré à SISTERON à la Recette des Impôts en date du vingt deux septembre mil neuf cent quatre vingt deux, Folio 71, Bordereau 136/2,

Monsieur Claude REYNAUD et Madame Annie JACOMET, son épouse, demeurant Avenue Jean Jaurès à 04200 - SISTERON

Ont donné en location-gérance pour une durée d'une année à compter du premier septembre mil neuf cent quatre vingt deux, renouvelable par tacite reconduction,

A la Société à Responsabilité Limitée «ELECTRIC AUTO» au capital de 40.000 F dont le siège social est sis Avenue Jean Jaurès à 04200 - SISTERON, en cours d'immatriculation,

Un fonds de commerce de réparations électriques, mécanique automobile et entretien de matériel automobile, véhicules agricoles et industriels sis Avenue Jean Jaurès à 04200 - SISTERON.

Les oppositions éventuelles seront reçues au fonds donné en location-gérance.

POUR AVIS UNIQUE
Claude REYNAUD

LE JOURNAL DE LA MAISON

SEPTEMBRE 1982

Gagnez un service de table de Christofle ? Pourquoi pas ?

Le Journal de la Maison vous propose dans son numéro de septembre un grand concours qui peut vous donner cette chance. Il suffit pour cela de bien regarder une photo et de découvrir le prix de tous les objets présentés !

Dans le même numéro nous avons relevé quelques titres qui intéressent tous ceux qui aiment leur maison.

Un grand dossier : les cuisines, tous les styles, toutes les solutions, un choix de solutions variées parmi lesquelles vous trouverez certainement la vôtre.

Les coins lecture. Un bon siège confortable, un éclairage bien adapté et un meuble de rangement, voilà un petit endroit bien à soi pour savourer un bon livre ou parcourir le journal.

Les nappes : à grandes ou petites fleurs, à motifs géométriques, rondes, carrées, rectangulaires, des nappes pour tous les goûts.

Les colonnes, à nouveau à la mode, les colonnes à l'ancienne, antiques, romantiques se retrouvent un peu partout en décoration.

Les plantes d'intérieur, des idées pour les installer dans la maison, des conseils pour les choisir, des adresses pour les acheter.

Côté pratique, une enquête sur le chauffage, les nouveautés qu'il faut connaître avant de choisir une nouvelle installation.

Les adhésifs, une fiche technique consacrée à ce matériau aussi utile que pratique pour les petits travaux à réaliser soi-même.

Enfin, les rubriques habituelles de nouveautés, de brocante et d'ouvrages complètent le sommaire de ce numéro très complet du Journal de la Maison de septembre.

«LE JOURNAL DE LA MAISON» N° 160 est en vente partout.
Le numéro : 12 F
Si vous ne l'avez pas trouvé chez votre marchand de journaux habituel, écrivez à l'adresse suivante :
31, route de Versailles
78560 LE PORT-MARLY
(joindre 12 F en chèque).

NOTES

Le C.I.R.P. communique

Prêts participatifs aux entreprises à caractère personnel : l'aide de l'état augmente

Au 31 août 1982, les prêts participatifs aux entreprises à caractère personnel avaient bénéficié à près de 1100 entreprises pour un montant de 215 millions de francs, soit 43 % d'une enveloppe de 500 millions de francs. 56 % des concours ont été attribués au secteur industriel, 29 % à ceux du commerce et des services et 12 % au secteur du bâtiment et des travaux publics.

En raison de l'attrait de cette formule et du grand nombre des dossiers en cours d'instruction, le Ministre de l'Economie et des Finances a décidé qu'une enveloppe complémentaire de 250 millions sera prochainement consacrée à cette forme d'aide. Celle-ci s'adresse aux entreprises dynamiques réalisant moins de 10 millions de chiffre d'affaire et employant moins de 25 personnes, dont le programme de développement présente un intérêt économique et social marqué pour l'environnement local. Ces prêts participatifs, d'un montant maximum de 300.000 frs, doivent renforcer la surface financière des entreprises et faciliter aussi l'octroi des concours bancaires nécessaires au financement de leurs investissements et de leurs besoins courants.

PARIS-MATCH N°1740

Cette semaine : En couverture : CAROLINE

• OBSEQUES : Le moment d'émotion où Rainier et Caroline ne furent plus qu'un père et sa fille.
L'hommage du monde entier.

• Les deux dernières interview de la princesse : Elle livre son coeur et sa foi.

• L'album couleur : Signé par les plus grands photographes du monde. 43 pages.

Septembre... les vacances sont finies, les valises sont rangées au fond des armoires et pourtant, dans le journal Mon Jardin et Ma Maison, on vous invite à faire de grandes promenades pour prolonger ces moments de plaisir... Ainsi, vous partirez en Grande Bretagne pour visiter un jardin merveilleux aux plates-bandes multicolores, puis, en Hollande pour découvrir les secrets d'un jardin magique qui s'entretient presque tout seul ! ces deux reportages vous donneront une foule d'idées pour votre jardin.

La promenade n'est pas finie et sans aller si loin, au bout de votre jardin ou à quelques kilomètres de chez vous, la forêt vous attend avec ses sentiers sinueux, où se mêlent les parfums de pins, de chênes et d'humus...
Mon Jardin et Ma Maison a prêté l'oreille aux rumeurs que chuchotent les arbres depuis des siècles, pour raconter l'histoire de la forêt. Une histoire passionnante qui vous fera remonter le temps jusqu'à la préhistoire, puis, vous emmenera chez les Gaulois, vous fera traverser le Moyen Age, vous découvrirez l'amour que Louis XIV portait à la forêt, puis, la Révolution jusqu'à aujourd'hui...
Un périple à ne pas manquer !

LES ANIMAUX AU BORD DE MER

Saviez-vous qu'avec ses piquants, l'oursin peut percer des piliers d'appontement en acier inoxydable ?

Saviez-vous qu'il faut moins de trois mois à une sterne pour parcourir 17.000 kms ?

Saviez-vous que certaines étoiles de mer peuvent soulever "à bout de bras" plus de 100 fois leur propre poids ?

Saviez-vous que le bernard l'hermite et l'anémone de mer sont pratiquement condamnés à vivre ensemble ?

Toutes ces histoires vous sont racontées ainsi qu'une quarantaine d'autres dans "l'Aventure au bord de la mer". Oiseaux ou poissons, mollusques ou crustacés, chaque récit a été écrit et dessiné par des spécialistes pour tous ceux, petits ou grands, qui portent un regard curieux sur le monde passionnant de la nature.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

Vaccin contre la grippe gratuit pour les 75 ans et plus

●●●●●

Un communiqué de l'Union des Sociétés Mutualistes des A.H.P. :

La Fédération Nationale de Mutualité Française et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie ont décidé dans le cadre des actions de prévention de l'asociation PREMUTAM, de prendre en charge cette année le vaccin contre la grippe pour les assurés sociaux et leurs ayants-droits âgés de 75 ans et plus.

Les assurés sociaux du régime général et leurs ayants-droits nés en 1907 et antérieurement recevront à leur domicile un imprimé de prise en charge comportant les indications nécessaires. S'ils ne le reçoivent pas, ils pourront le retirer soit auprès de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale de Digne, soit auprès de la Mutuelle de Fonctionnaires dont ils relèvent.

C'est à l'occasion d'une consultation ou d'une visite chez un médecin que la prescription pourra être délivrée. Muni de la prise en charge validée par le médecin, le bénéficiaire pourra obtenir gratuitement le vaccin dans une pharmacie.

Les actes médicaux, paramédicaux ou d'analyses seront remboursés dans les conditions normales par la Caisse d'Assurance Maladie et, le cas échéant, par les groupements mutualistes.

Pour des raisons d'efficacité, la vaccination doit être réalisée à l'Automne. La durée de validité de la prise en charge est fixée du 1er septembre au 15 novembre 1982.

L'objectif de l'opération est d'encourager les personnes âgées de 75 ans et plus à se faire vacciner contre la grippe et réduire les risques de complications.

Il est aussi de contribuer d'une façon générale à une meilleure utilisation des ressources que les Français consacrent à leur santé.

Déco Service
S.A.R.L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 SISTERON
vous propose un grand choix :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.
(OUVERT LE LUNDI) Tél. 61.25.18

PELLIER J.-L. FERRI N.
Entreprise de montage et d'installation
Plomberie - Faux Plafond - Serrurerie - Isolation
Rue de la Renaissance Le Gand — chemin de l'Adrech Le Thor
04200 SISTERON - Tél. 61.01.41

PLOMBERIE SANITAIRE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Alain ROUX
La Burlière - Le Gand
☎ (92) 68.45.20
04200 SISTERON

Locataires, Propriétaires
diminuez de moitié
vos frais de chauffage.
Bénéficiez de subventions
40 à 60 %.
Diagnostic thermique gratuit
chez GODARD
Ingénieur Conseil
agréé économie d'énergie.
PEIPIN - 04200 SISTERON
☎ (92) 64.14.25
— Garanti de résultat —

A L'ESCALE ...
Résidence « LE PAVILLON »
14 appartements de 29 à 96 m2 + 6 commerces
Prêts conventionnés possibles
Agence BASSANELLI
Place Dr Robert 04200 SISTERON
Tél. (92) 61.04.17 - (92) 87.64.09

FROID COMMERCIAL
D. J. JEANNIN
126, av. des Chaudettes - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.15.05
-:- FROID MENAGER -:- MACHINES A LAVER -:-
-:- MACHINES A CAFE -:- LAVE-VERRES -:- MATERIEL DE BAR -:-
DEPANNAGE, CONTRAT-ENTRETIEN, VENTE, INSTALLATION

TELE du 18 au 24 septembre

TF1

SAMEDI 25 SEPTEMBRE
13.00 TF1 actualités
13.35 Pour changer
18.00 Auto-moto
18.35 Trente millions d'amis
19.10 D'accord, pas d'accord
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 Droit de réponse
21.50 série «Dallas»
22.45 7/7 le magazine de la semaine
23.40 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE
9.30 Foi et traditions des chrétiens
10.00 présence protestante
10.30 le jour du seigneur
12.00 Télé foot 1
13.00 TF1 actualités
13.20 «Pour l'Amour du risque» série
14.10 variétés
15.00 Sports dimanche
17.30 «La pirogue» série
19.00 les animaux du monde
20.00 TF1 actualités
20.35 «Le chat et la souris» film
22.25 Pleins feux
22.45 Sports dimanche soir

★ ★ ★ ★

LUNDI 27 SEPTEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Portes ouvertes
13.50 Les après-midi de TF1
18.00 C'est à vous
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 Santé
21.35 le petit Marcel
23.20 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

MARDI 28 SEPTEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.45 Les après-midi de TF1
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
19.20 TF1 Actualités
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 «Edouard II» film
22.55 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MERCREDI 29 SEPTEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Un métier pour demain
13.55 Mercre-dis moi tout
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
19.53 tirage du loto
20.00 TF1 actualités
20.35 Concert
23.00 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

JEUDI 30 SEPTEMBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 actualités régionales
20.00 TF1 actualités
20.35 Sans un mot
22.10 Le langage des chefs
23.05 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 1 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.35 Télévision régionale
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
19.20 actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 TF1 actualités
20.35 variétés
21.40 Série
22.40 Le silence d'Yves TANGUY
23.15 TF1 actualités + 5 jours en bourse

★★★★★

A2

SAMEDI 25 SEPTEMBRE
12.45 A2 Première
13.35 Série Drôles de dames
14.50 Les jeux du stade
17.00 Récré A2
17.50 Carnets de l'aventure
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Champs Elysées
21.50 «Un moment de bonheur»
23.20 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE
11.20 Entrez les artistes
12.45 A2 Première
13.20 Incroyable mais vrai
17.05 Série «Le journal»
18.00 La course autour du monde
18.55 Stade 2
20.00 A2 Journal
20.35 Variétés
21.40 Documentaire
23.00 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

LUNDI 27 SEPTEMBRE
12.45 A2 Journal
13.50 Série
14.00 Aujourd'hui la vie
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Emmenez moi au théâtre
23.15 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

MARDI 28 SEPTEMBRE
12.45 A2 Journal
13.50 Série
14.00 Aujourd'hui la vie
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.40 «Quand la ville dort» Film
22.35 Mardi Cinéma
23.30 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

MERCREDI 29 SEPTEMBRE
12.45 A2 Première
13.50 Série
14.00 Carnets de l'aventure
14.30 Dessin animé
15.05 Récré A2
17.10 Platine 45
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 «Pleine lune» Téléfilm
22.20 Remue-méninges
23.10 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

JEUDI 30 SEPTEMBRE
12.45 A2 Journal
13.50 Série
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Assemblées parlementaires
20.00 A2 Journal
20.35 Information
21.40 Les enfants du rock
23.10 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

VENDREDI 1 OCTOBRE
12.45 A2 Journal
13.50 Série
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Les chiffres et les lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Papa poule»
21.35 Apostrophes
22.55 A2 Dernière

★★★★★

FR3

SAMEDI 25 SEPTEMBRE
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 On sort ce soir
22.35 soir 3

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE
19.40 Spécial DOM/TOM
20.00 Bizarre, Bizarre
20.35 Hollywood U.S.A.
21.35 courts métrages français
22.05 soir 3
22.35 cinéma de minuit

★ ★ ★ ★

LUNDI 27 SEPTEMBRE
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 la télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 «Un oursin dans la poche» film
22.10 soir 3
23.10 Musi-club

★ ★ ★ ★

MARDI 28 SEPTEMBRE
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 la télévision régionale
19.55 dessin animé
20.05 Les jeux de 20 heures
20.35 «Viva Maria» film
22.25 Parole donnée
22.50 soir 3

★ ★ ★ ★

MERCREDI 29 SEPTEMBRE
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 De bien étranges affaires
21.30 Espace francophone
22.00 soir 3

★ ★ ★ ★

JEUDI 30 SEPTEMBRE
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 «Trains étroitement surveillés»
22.40 soir 3
23.10 Agenda 3

★ ★ ★ ★

VENDREDI 1er OCTOBRE
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de 20 heures
20.35 le nouveau vendredi
21.35 Le bastion de Camargue
22.30 soir 3

CAMPAGNE D'ADHESION ET D'INFORMATION DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE

Le COMITE DE SISTERON DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE *dans le but d'informer la population de toutes ses activités (secourisme, aide à toutes détresses .....) compte organiser dans les Communes du Département une tournée au cours de laquelle il procèdera à des informations se rapportant à ces activités.*

L'ambulance de la **CROIX ROUGE FRANCAISE** passera du **4 au 11 OCTOBRE** dans les Communes suivantes :

LUNDI 4 OCTOBRE : La Motte du Caire à 9 h, Clamensane à 11 h 30, Turriers à 15 h 30. **MARDI 5 OCTOBRE :** Valernes à 14 h 30, Thèze à 15 h 30, Mison à 16 h 30. **MERCREDI 6 OCTOBRE :** Noyers-sur-Jabron à 15 h 30. **JEUDI 7 OCTOBRE :** Aubignosc à 14 h 30, Peipin à 15 h, Chateauneuf-Val-Saint-Donnat à 16 h 30. **VENDREDI 8 OCTOBRE :** Volonne à 14 h 30, Salignac à 16 h 30. **SAMEDI 9 OCTOBRE :** Sisteron, toute la journée. Nous vous remercions à l'avance de votre accueil.

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *Rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour :
1 an : 100 F - 6 mois : 50 F

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement à :
SISTERON-JOURNAL
95, rue Saunerie - 04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

30 septembre et 1er octobre 82

GREVE de l'ensemble des Professions de santé

POURQUOI ?

Contrairement à leurs habitudes, et loin de vouloir céder à une mode de circonstance, les médecins libéraux, associés à l'ensemble des professionnels de la santé, observeront les 30 septembre et 1er octobre prochains un mot d'ordre de fermeture de leur cabinet.

S'il s'agit certes, par cette manifestation de mécontentement, d'attirer l'attention des pouvoirs publics, il s'agit surtout à cette occasion de vous faire comprendre - à vous tous - que le médecin qui vous prodigue ses soins, ses conseils et ses encouragements, est **inquiet de son avenir et de l'éventuelle survie de la Médecine Libérale dans les prochaines décennies.**

Qu'est-ce que la médecine libérale aujourd'hui ?

- Les Médecins Libéraux constituent 82 % de l'ensemble des Médecins exerçant en France, soit un nombre avoisinant les 80 000.

- Près de 60 % d'entre eux sont des généralistes.

- Dans le budget de l'Assurance Maladie, la part de la Médecine Libérale est de : 9 % pour ses honoraires et 21,3 % pour ses prescriptions, soit un peu moins du tiers des dépenses.

- Ces dépenses permettent à la Médecine Libérale d'assurer l'immense majorité de la distribution des soins. C'est à elle que vous avez recours pour traiter la grande majorité des problèmes de santé qui émaillent votre existence.

- Le paiement direct à l'acte, est l'essence même de la Médecine Libérale. Il est le garant de votre libre choix et marque votre confiance vis à vis d'un praticien qui vous connaît, connaît souvent votre famille et votre environnement, ainsi que la totalité de vos problèmes.

Par ce contrat, votre médecin vous doit une disponibilité, le secret sur ce que vous lui confiez, le maximum d'efficacité. Votre confiance en votre médecin trouve en écho sa seule conscience et sa seule responsabilité. C'est cette responsabilité, qu'il assume seul chaque jour, lors de chaque consultation, de chaque acte, qui fait du métier de médecin, un peu plus qu'un métier. Seul l'exercice libéral de la médecine apporte cette notion de Responsabilité Individuelle.

- Enfin, le Médecin Libéral, exerçant seul ou en groupe, généraliste ou spécialiste, assume seul la responsabilité économique de son cabinet, de sa couverture maladie, de sa retraite, etc ... Il est souvent un employeur, s'entoure lui-même des matériels les plus à même de l'aider dans l'exercice de son art.

En bref, un cabinet de Médecin Libéral est une petite entreprise, avec le même souci de gestion rigoureuse et de transparence fiscale que n'importe quel citoyen.

C'est grâce à ses honoraires que **la Médecine Libérale, assume seule toutes ces dépenses,** alors que **c'est vous-même qui financez les autres systèmes de distribution de soins.**

Doit-on être inquiet pour la médecine libérale de demain ?

Oui, car la médecine libérale est menacée par :

- sa propre démographie,
- la concurrence déloyale des autres structures de distribution de soins,
- les contraintes économiques.

1°) La démographie :

L'absence de prévisions réalistes et le concept selon lequel «il manquait» de médecins en France, a entrainé un accroissement si important que déjà, en 1982, près de 1 000 jeunes médecins sont inscrits à l'A.N.P.E. Il n'existe à ce jour de facilités consenties aux jeunes médecins pour s'installer, que dans les structures nationalisées, alors qu'en exercice libéral les charges sont déjà élevées, dès les premières années d'installation.

2°) Les autres structures de distribution de soins :

• L'Hôpital public est un complément nécessaire à la médecine libérale et les hospitalisations souvent justifiées par la gravité d'une maladie ou d'une intervention.

- Toutefois, le budget hospitalier représente 55,1 % de celui de l'Assurance Maladie, il s'accroît chaque année de près de 23 % et on pourra s'interroger, comme le font les Ministres successifs sur la possible réduction des coûts de l'hospitalisation (raccourcissement des durées de séjour par exemple). A titre comparatif, vous devez savoir qu'une journée d'hospitalisation en «Service Spécialisé de jour» coûte l'équivalent de 20 consultations d'un généraliste.

- De plus, l'hôpital assure des consultations qui émargent pour une part non négligeable à son budget, car outre le médecin, il faut payer également la secrétaire, l'infirmière, amortir les locaux et le matériel.

• Les dispensaires : sont créés par les Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales. Les médecins qui y exercent sont salariés (39 heures), n'assurant aucune permanence de soins, ne sont pas disponibles en dehors de leurs heures de présence lorsque vous en avez la nécessité ; enfin, vous ne choisissez pas le médecin qui va vous examiner. Ces dispensaires représentent des structures «bétonnées», dont la gestion laisse apparaître un déficit chronique à la charge des collectivités locales, donc de vous tous.

• Les centres de soins : mutualistes ou Centres de Soins Intégrés, où exercent des médecins salariés, ont tous eux aussi des difficultés de gestion et il faut que des subventions leur soient allouées chaque année pour permettre leur survie.

Dans ces différentes structures de soins publiques ou parapubliques, la participation du malade est symbolique, sa consommation non limitée.

L'attrait de la gratuité est donc réel, mais nous savons que cette gratuité est un leurre et que tous, par nos cotisations sociales, nous payons ces dépenses. La santé n'a certes pas de prix, mais les soins ont un coût réel, tout comme les dépenses d'investissement et de gestion !

3°) Les contraintes économiques :

- La Médecine Libérale en ressent le poids tout autant que toute autre catégorie socio-professionnelle.

- Les courbes de l'évolution des revenus et celle des charges professionnelles se rapprochent de plus en plus, mettant en péril l'existence même de l'entreprise médicale.

- Les revenus des Médecins Libéraux, parfaitement connus de l'Administration, stagnent voire même pour certains, diminuent. Ils diminuent d'autant plus, que des blocages successifs de leurs honoraires sont imposés au corps médical libéral, pour aider au financement du «trou» de la Sécurité Sociale. (Sachez que les honoraires des médecins sont identiques depuis le 1.7.81).

Les médecins libéraux sont convaincus que, la situation actuelle se poursuivant, leur exercice est condamné sur le plan économique. Ils exigent donc de connaître leur avenir :

- que la médecine libérale soit pérennisée et alors, qu'on lui en donne les moyens et que l'on cesse de «presser le citron», car on ne peut faire plus et mieux, avec moins.

- ou bien, qu'il soit clair et bien entendu que sa disparition est programmée à terme, auquel cas - vous - patients pour qui le système libéral de distribution de soins correspond le mieux à ce que vous attendez, et - nous - médecins, sauront tous à quoi nous en tenir.

- Lorsque la responsabilité collective aura fait disparaître la Médecine Libérale, c'est votre Liberté à tous qui sera grignotée : Liberté de choisir votre médecin surtout et Liberté de faire appel à lui lorsque le besoin s'en fera sentir.

- Avec la disparition de la médecine libérale, vous verrez apparaître une inflation de dépenses publiques qui émargeront au budget des collectivités locales ou de la nation, mais qui, dans tous les cas, trouveront leur financement dans vos poches.

- Il n'est pas possible - surtout dans un contexte de récession - de continuer à être généreux avec l'argent des autres !

- Il n'est que temps, que la responsabilité individuelle soit assurée par l'ensemble des Français - malades et médecins en totalité.

- Il n'est que temps, que l'illusion de la gratuité cède la place à une information précise sur les coûts respectifs des différents systèmes de soins, sur les dépenses qui en découlent et que - tous - vous financez par vos revenus.

- Il n'est que temps de rendre à la Médecine Libérale la place qui est la sienne. L'irréalisme et l'irresponsabilité ne peuvent et ne doivent en aucun cas lui succéder.

IL Y VA DE VOTRE SANTE.

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert
04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Sisteron villa récente 5 pièces TTCFT sur terrain 800 m² 690.000 F

Environ Sisteron maison 3 pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égout 140 000 F

Sisteron quart. calme villa en r.-d.- c.- 4 pièces tt cft avec jardin 420 000 F.

Pra-loup sur pistes ferme ancienne partiellement restaurée 6 pièces sdb W.C. écurie 90 m² + dépendances sur terrain 1 700 m² (constructible) 580 000 F.

Sisteron Centre-ville maison à rénover 5 pièces, eau, électricité 215 000 F

Sisteron appart. T3/4 r-d-c. tout confort ex. état prix 280 000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40 m² Px 50 000 F.

12 km Sisteron grande villa deux appart. très beau jardin de 1550 m² garage TTCFT 840.000 F.

Centre ville maison sur 3 niveaux + r-d-c. en partie rénovée à saisir 320.000 F.

Région Ch-Arnoux, en bordure de R.N. local commerc + appart. tt cft Px du fonds 60 000 F.

Région 04 snack-bar (fonds uniquement) bien placé 270 000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m2 + terrasse + cave 490 000 F, T2 64 m² + terrasse + cave 386 000 F., T1 28 m² + cave 175 000 F.

Centre-ville Sisteron appart. F3 TTCFT avec terrasse 265.000 F

15 km de Sisteron villa F5 tt cft sur terrain 600 m² Px 520 000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900 m² 735 000 F.

St-Auban local commercial 90 m² tt commerces Px 170 000 F.

Sisteron centre fonds de commerce 30 m² + réserve 135 000 F.

Sisteron fonds de commerce 150 m² bien placé centre-ville 490 000 F.

05 Fonds de commerce centre-ville, bail tt commerce 195 000 F.

A 10 km de Sisteron as lotiss. terrains viabilisés de 80 000 de 100 000 F le lot.

A l'Escale, appart. T4 gde terrasse tt cft : 527 000 F.

Rég. Sisteron, pavillon F3 tt cft avec jardin Px 425 000 F.

A 12 km de Sisteron, gde villa 4 pièces, gar.,terrasse, cave, jardin tt cft 580 000 F.

Local commercial de 73 m² région Sisteron 275 000 F.

Vallée de Jabron maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue eau et électricité 450 000 F.

Région Sisteron appart. neuf T4 96 m² tt cft Px : 527 000 F.

20 km Sisteron, châlet 63 m² habitable, cft gde terrasse sur 1 ha 380.000 F.

Appart. T3 neuf tt cft 76,50 m² + loggia 443 000 F.

25 km Sisteron ds pt village, 2e étage appart. 50 m² terrasse 118 000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330 000 F.

10 km Sisteron maison de village 5 pièces 130 000 F.

Vallée du Sasse, propriété 30 ha + villa (2 appart. de 5 pièces C.C.) + dépendances 1 000 000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165 000 F.

8 km Sisteron villa F4 tt cft terrain 700 m² 515 000 F.

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

AUTOCARS PEIPINOIS

TRANSPORTS SCOLAIRES EXCURSIONS

VOYAGES

FRANCE et ETRANGER (de 15 à 50 pers.)

DEVIS GRATUIT

François MOGE tél. 64.38.02 - 04200 PEIPIN

JEU N° 8

La photo insolite

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra une photo insolite où il vous faudra découvrir l'objet photographié par M. José HUGUET.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à :**STUDIO PHOTO - 53, rue Saunerie - 04200 SISTERON**

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....

Adresse : .....

L'objet insolite est : .....

.....

Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La photo du jeu n° 7 du samedi 18 septembre était un dessous de lanterne. C'est Mme MARC Mireille, SISTERON, qui gagne 50 Frs offerts par SISTERON-JOURNAL, après tirage au sort parmi les 3 gagnants.

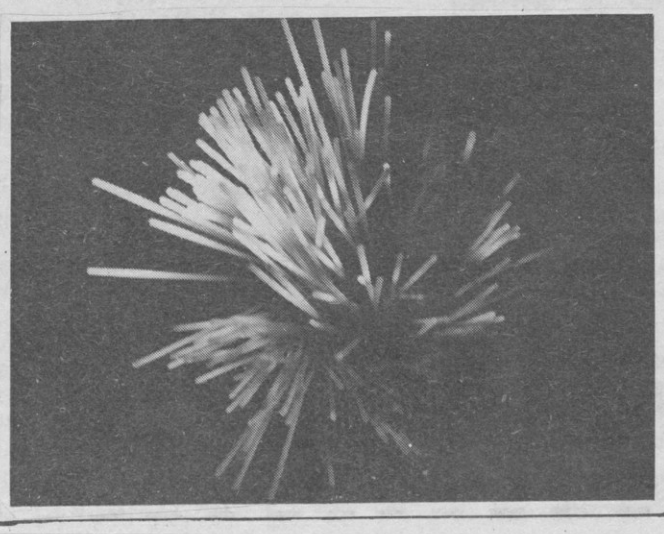

SI VOUS VOULEZ PASSER UNE

PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL, 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON

LA LIGNE COMPREND 32 LETTRES, SIGNES OU ESPACES

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **8,50** - T.V.A. : **1,50** - T.T.C. : **10,00 F**

DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)
REMISES : 2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %

LAISSER UNE CASE ENTRE CHAQUE MOT

04200 SISTERON

Tél. (92) 68.40.98

95, rue Saunerie

Semaine du.....

TOTAL T.T.C.....

Parution après réception du paiement

☐ Chèque

☐ C.C.P.

☐ Espèces

© VILLE DE SISTERON